

# LE PATRIOTE

*Méfiez-vous  
de l'homme  
nu qui vous  
propose  
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

16<sup>e</sup> année

Coopération parlementaire

## **LE SÉNAT FRANÇAIS ENTEND ACCOMPAGNER LE CONGO DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION**

☞ 2



Energie

## **DES MESURES POUR AMÉLIORER LA DESSERTE DU PAYS EN ÉLECTRICITÉ**

☞ 10



Bonne gouvernance

## **L'ACI, LE CNTS, LA CRF ET LA RAV DANS LE VISEUR DE LA CNTR**

Impôts et domaines

## **LE MANAGEMENT DU DG LUDOVIC ITOUA RECONNU SUR LE PLAN CONTINENTAL**

☞ 3



Pour une démocratie participative

## **LE BLOC DES RÉPUBLICAINS PROPOSE UNE NOUVELLE OFFRE POLITIQUE**

☞ 13

Coopération parlementaire

# LE SÉNAT FRANÇAIS ENTEND ACCOMPAGNER LE CONGO DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION

**La décentralisation se donne à comprendre aujourd'hui comme moyen administratif de promouvoir le développement équitable des collectivités locales en leur transférant certaines attributions naguère dévolues à l'Etat. C'est ce qui ressort en substance des propos du président du sénat français Gérard Larcher, au cours de sa rencontre du 28 mars dernier à Brazzaville avec les sénateurs congolais. En effet, mettant à profit la séance plénière spéciale présidée par Pierre Ngolo, le président du Sénat français a édifié les sénateurs congolais sur la thématique de l'expérience française en matière de décentralisation.**

**P**eu avant de quitter le Congo, le président du sénat français a été reçu en audience par le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso, le 29 mars 2024. Au cours de cette séance avec les sénateurs congolais, Gérard Larcher a d'entrée de jeu, rappelé les faits historiques ayant enclenché les fondements de cette coopération bilatérale inflexible entre son pays et le Congo à travers Brazzaville qui a joué un rôle central dans la marche vers une France libre. Il a par ailleurs remercié son homologue congolais pour l'accueil qui lui a été réservé, tout en rendant un hommage appuyé aux femmes congolaises engagées dans la politique. Parlant de la fidélité du Congo qui n'a jamais trahi ses engagements pris dans le cadre de la coopération avec la France, Gérard Larcher a lancé un appel au raffermissement de ses liens d'amitié avec le Congo, en ces termes : « *restons engagés et confiants les uns envers les autres. C'est l'appel que je lance à tous les Africains*

*et Européens. Je crois profondément à la relation entre nos deux pays. N'oublions pas que c'est ici que la France était libre ».*

Dans sa communication relative à l'expérience de son pays en matière de la décentralisation, le président du sénat français a indiqué que c'est un long processus. En effet, tenant compte de cela, il s'est dit prêt à accompagner le sénat congolais dans sa mise en œuvre. « *Le sénat de la République française est vraiment prêt à partager avec vous, toute son expérience sur la décentralisation, ses succès, ses défis et parfois ses échecs. Il vous accompagnera dans votre effort de redynamisation des politiques décentralisées. C'est un cheminement exigeant qui passe par de nom-*



**Le président du sénat français chaleureusement accueilli par le chef de l'Etat**

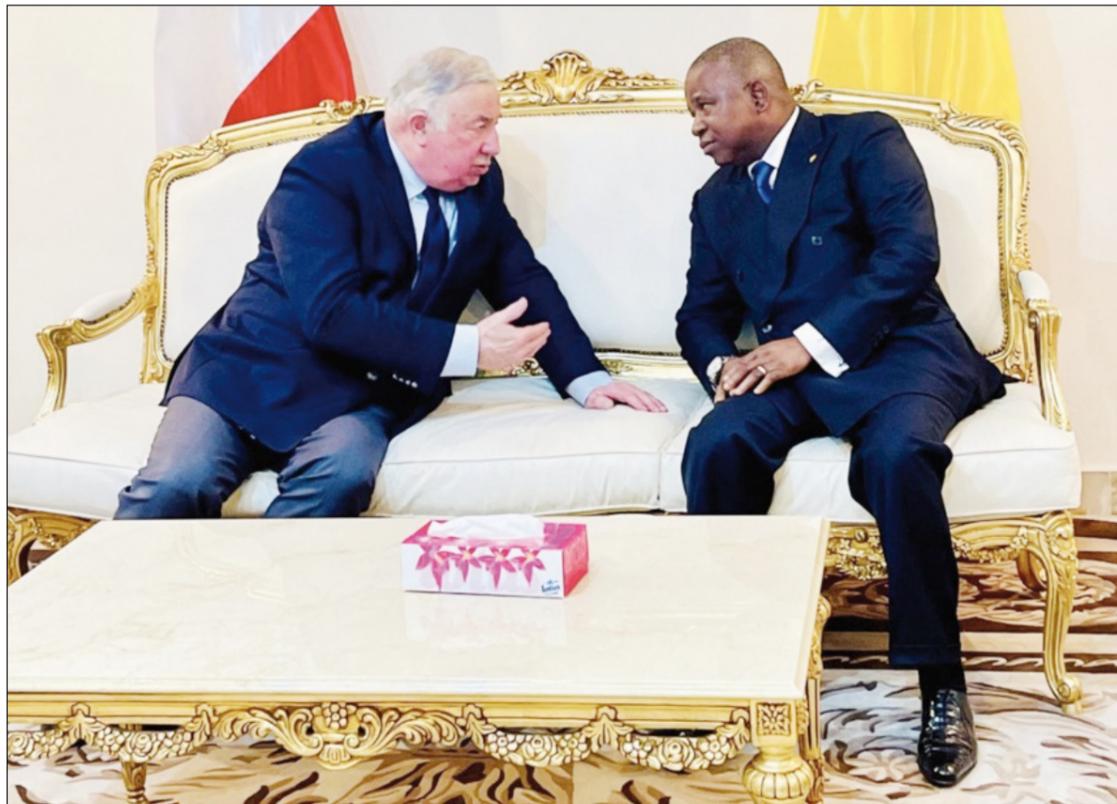
centralisation n'atténuera pas toutes les difficultés qu'un pays peut rencontrer dans sa quête pour le développement. « *La décentralisation est fille du bi-*

*parce que l'Etat l'a accompagné à travers notamment, la déconcentration ».* Il a informé les sénateurs congolais que la déconcentration des services

lais, Pierre Ngolo a pour sa part salué l'engagement de cette coopération dont les enseignements reçus doivent être considérés à leur juste valeur. Pour le président du Sénat congolais, « *une autre page s'est ouverte, celle du renforcement de la coopération entre les deux sénats. Nous allons le poursuivre par l'échange d'informations. Ce qui nous permettra d'approfondir la formation que nous avons reçue et de l'exploiter utilement afin qu'à notre niveau aussi, la décentralisation apporte les bienfaits attendus ».*

En plus de l'audience que lui a accordée le chef de l'Etat et la séance plénière du Sénat congolais à laquelle, il a pris part, Gérard Larcher a successivement entrepris d'autres activités. En guise d'illustration, il a déposé une gerbe de fleurs au square Général De Gaulle, visité l'Institut français, le viaduc construit par la France et la Basilique Sainte du Congo. Notons que le séjour du président du sénat français à Brazzaville marque un tournant décisif dans le renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre la France et le Congo. Ce séjour marque aussi la mise en œuvre de l'accord de coopération signé le 13 décembre 2023 entre les deux sénats en France.

**Dim-Martie Mizère**



**Les présidents des deux Sénats en tête-à-tête**

*breuses phases d'adaptation et de transition ».*

Il a par ailleurs ajouté que c'est grâce à l'accompagnement du gouvernement que cette politique de l'administration de proximité a pu marcher dans son pays. Il estime par ailleurs que la mise en place de la dé-

centralisation n'atténuera pas toutes les difficultés qu'un pays peut rencontrer dans sa quête pour le développement. « *La décentralisation est fille du bi-*

centralisation n'atténuera pas toutes les difficultés qu'un pays peut rencontrer dans sa quête pour le développement. « *La décentralisation est fille du bi-*

centralisation n'atténuera pas toutes les difficultés qu'un pays peut rencontrer dans sa quête pour le développement. « *La décentralisation est fille du bi-*

## LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,  
Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE  
DU 25 MARS 2010

Directeur Général  
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication  
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle

Laurent LEPOSSI,

Georges ENGOUMA,

Jules Débel,

Gulit NGOU,

Ernest OTSOUANGA

Dim-Martie MIZÈRE

Relationniste

Anderson de MBALOE,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression

Offset

Journal Le PATRIOTE

Pour une démocratie participative

## LE BLOC DES RÉPUBLICAINS PROPOSE UNE NOUVELLE OFFRE POLITIQUE

**A deux années de l'élection présidentielle prévue en 2026, les langues se délient, les énergies se libèrent et de nouvelles options politiques sont envisagées dans le sens de l'enracinement de la démocratie au Congo. Le cartel politique dénommé "le Bloc des Républicains" conduit par Dominique Basseyla a énoncé sa vision au cours des universités dudit cartel tenues à Dolisie. Il s'agit d'une nouvelle offre politique assortie de nombreuses réformes, afin « de construire une démocratie participative, de partage de responsabilité et de solidarité ». Tout un challenge !**

L'analyse du fonctionnement des différentes institutions prévues par la constitution du 25 octobre 2015 débouche sur un constat : le scrutin majoritaire à deux tours prive de représentativité, toutes les autres formations politiques ayant pris part à la compétition électorale, mise à part celle qui est sortie première. L'amplification de la victoire d'un seul parti est une déformation silencieuse des résultats obtenus en voix par les autres partis, notamment au moment de la transformation des candidats en élus, alors que le parti dominant est minoritaire en voix. Ensuite, le scrutin majoritaire élimine de la représentation parlementaire, un grand nombre de formations politiques qui représentent un nombre non-négligeable d'électeurs... Pour Dominique Basseyla, « le renforcement de la démocratie au Congo nécessite entre autres moyens juridiques, le recours à un mode de scrutin qui assure l'accession de toutes les forces vives de la nation à la gestion des affaires publiques ».

A cet égard, il considère que l'élection des députés à la représentation proportionnelle semble être le mode de scrutin le plus indiqué qui garantit la transparence électorale et l'expression de la volonté du peuple dans le choix de ses représentants. Qu'il s'agisse des élections législatives ou locales, certaines réformes doivent être engagées, pour sortir la démocratie congolaise de sa situation actuelle et renforcer la dimension inclusive et participative. A cet effet, le Bloc des Républicains propose trois réformes majeures.

### Première réforme : une organisation drastique des partis politiques

Pour Le Bloc des Républicains, la soixantaine des partis politiques qui animent la vie politique demeurent généralement dans un état végétatif permanent. Ils ne reprennent véritablement vie qu'à la veille des élections. Ce qui laisse transparaître une démocratie simplement électorale qui n'appelle aucune réflexion sur la vie politique du pays. Chaque période postélectorale génère des frustrations, incompréhensions, revendications et des contestations. Pour le Bloc Républicain, le système démocratique actuellement en vigueur porte en lui-même les germes des élections conflictuelles. Le



**Le Bloc des Républicains souffle le chaud et le froid sur la biométrie**

président de ce cartel politique interpelle ses compatriotes sur l'impérieuse nécessité de concilier les valeurs universelles de la démocratie et les réalités politiques sociales et culturelles nationales. Dominique Basseyla propose l'idée d'un modèle démocratique calqué sur les réalités politiques, sociales et culturelles nationales, ce, pour un renforcement de la dimension inclusive de la jeune démocratie congolaise. Concrètement, il milite pour une réorganisation drastique des partis politiques en trois grands ensembles, en se basant sur des critères comme : la sensibilité politique ; les idéologies ; le pacte de confiance ; la déclaration d'intention ; l'engagement de respecter la ligne politique définie par les partis politiques membres du groupement politique. Il ne s'agit pas de dissoudre les partis politiques existants ou à naître, mais de laisser à chacun de choisir son groupe d'appartenance sur la base des critères indiqués.

### Deuxième réforme : une nouvelle organisation des pouvoirs publics

Cette réforme est commandée par les dysfonctionnements des institutions constitutionnelles. Le constat montre que leur mise en pratique présente de nombreuses insuffisances, compte tenu des enjeux que commandent les réalités politiques, sociales et culturelles nationales. Les recommandations relatives à la réforme des institutions formulées au cours des dialogues politiques, particulièrement celui tenu à Sibiti en 2015 n'ont pas été traduites en normes dans le corpus de la constitution ac-

tuelle. La nouvelle organisation des pouvoirs publics proposée par le Bloc des Républicains concerne notamment l'exécutif et le parlement. S'agissant de l'exécutif, il est suggéré la création de la fonction de vice-président de la République, intérimaire du Président de la République pour toutes causes d'empêchement définitif. En ce qui est du parle-

ment, il est question de garantir des élus aux trois composantes en compétition aux élections législatives : « assurer le partage des sièges à l'assemblée nationale à l'issue des élections législatives en fonction de la légitimité conférée par le peuple à chaque liste des trois groupements de partis politiques » ; « instaurer le scrutin sur liste à la représentation proportionnelle

aux élections législatives » : à cet égard l'institution du député suppléant disparaît dans cette optique, l'élection législative sera à un tour ; déterminer de nouvelles circonscriptions électorales dans la constitution et la loi pour l'élection des députés à savoir : le département et la commune.

### Troisième réforme : le partage des responsabilités

Le bloc des Républicains promet une démocratie pure et inclusive qui crée les conditions primordiales pour le partage de responsabilités entre toutes les forces vives de la Nation. En tenant compte du poids électoral de chaque groupement des partis politiques, le partage des responsabilités doit obéir à la légitimité conférée par le peuple à chacun de ces groupements. Ce partage concerne à la fois les institutions à vocation nationale que celles à vocation locale. Dans ce nouveau système dit de la démocratie participative, il n'existera qu'une majorité et deux minorités composées des élus des groupements politiques arrivés respectivement en seconde et en troisième positions. Ce qui permettrait à toutes les composantes politiques correspondant aux trois grands ensembles, tels que suggérés dans la première réforme, de participer à la gestion des affaires publiques. Ce qui de fait, signifie la suppression du statut de l'opposition politique, avec en prime, la modification de la constitution, en son titre III.

J.D.

## LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

### SOUS L'ARBRE À PALABRES

Un après-midi, alors que dans le village toutes les forces vives étaient en forêt pour diverses activités, j'ai entendu des voix diffuses derrière la case de mon grand-père. Des vieux étaient réunis sous l'arbre à palabres. Leur causerie était axée sur la chasse à l'éléphant, une activité aujourd'hui interdite par de nombreux textes. Mon attention a été attirée par l'exposé de mon grand-père. Devant une foule très attentive, il a indiqué que « la chasse à l'éléphant est une entreprise exigeante » ; exigeante aussi bien pour le chasseur lui-même, que pour son entourage. Même au moment où elle était pratiquée librement, la chasse à l'éléphant n'était réservée qu'à une poignée d'hommes d'exception réputés pour leur courage et leur adresse. Puis, il s'est mis à détailler les consignes requises au cours de la chasse : une fois sur la piste derrière le troupeau, toute parole est prohibée. Le langage articulé n'y a pas sa place. Seul le gestuel permet aux chasseurs de communiquer, pour ne pas attirer l'attention des animaux qui, de toute évidence, ne se laissent pas rattraper facilement. Dès lors, chaque geste compte et véhicule forcément un message ; message que seuls les initiés sont capables de décrypter. Chaque pas franchi ou non, a une explication. De même, le silence ou un simple regard est une parole. « Un chasseur d'éléphants, est une personne hors pair, c'est-à-dire, celui-là qui a été circonscrit et qui a reçu son baptême du feu », répétait-il à l'envi. Il doit être un bon observateur

qui sait lire les signes du temps et avoir une oreille bien exercée. A travers son regard, il dialogue en silence avec l'environnement, surtout avec chacun des animaux, pour tirer les meilleurs enseignements possibles. Toujours sûr de lui, il prend ses décisions à l'équerre, pour ne rien rater et éviter toute surprise désagréable. Son ou ses compagnons ne sont jamais choisis au hasard. Au contraire, ils doivent avoir la parfaite maîtrise des différents codes inhérents à cette chasse très périlleuse : attitude à adopter pendant la traque ; la distance à observer vis-à-vis du chasseur ; les réactions possibles en cas de contre-attaque ; la voie à suivre... Cette activité est aussi exigeante envers l'épouse du chasseur restée au village. Car, les croyances donnent une grande influence à la femme de tout chasseur d'éléphants. Par exemple, pendant que son mari est en forêt, elle doit réduire ses déplacements, afin d'alourdir les animaux traqués. Ainsi, ces derniers seront facilement rattrapés par les chasseurs. Surtout, l'épouse du principal chasseur doit s'abstenir de toute infidélité... Comme quoi, la chasse à l'éléphant n'est pas une partie de plaisir.

Jules Débel

# LES PARADOXES DE L'OPPOSITION CONGOLAISE

**Grande richesse et un atout majeur sous d'autres cieux, la diversité de l'opposition est un gros désavantage en République du Congo. En effet, chaque fois que l'opposition est associée ou invitée à une réunion politique de taille, exigeant un sursaut républicain et patriotique, certains acteurs vont dans tous les sens. Ils se neutralisent d'abord entre eux et diabolisent parfois l'initiateur, peu importe l'endroit où ils se trouvent, au Congo ou ailleurs.**

Ce défaut naturel a été confirmé le 13 mars 2024, au cours de la réunion qui a mis autour de la même table, la majorité présidentielle, l'opposition, le centre et la société civile. A cette occasion, le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local Raymond Zéphyrin Mboulou, avait demandé à ces composantes sociopolitiques de proposer leurs contributions, nécessaires à l'enrichissement et à l'amélioration de la gouvernance électorale.

Le cabinet du ministre avait pourtant limité à cinq, la composition de chaque délégation. Une consigne protocolaire qui a été respectée à la lettre par la majorité, le centre et la société civile. Comme il fallait s'y attendre, l'opposition n'en n'a pas tenu compte. Elle est arrivée au lieu de la réunion en surnombre, à la surprise générale. Deux tendances de l'opposition s'y sont présentées. La tendance fidèle au chef de file de l'opposition Pascal Tsaty Mabiala qui a respecté les consignes données par l'initiateur de cette rencontre et celle qui conteste son autorité. La dernière tendance qui n'en a cure de sens n'a pas accédé à la salle de réunion. Visiblement sous le choc, les responsables des 16 formations politiques de cette tendance de l'opposition n'ont pas attendu la restitution du chef de file légalement établi. Ils ont plutôt pondu une déclaration dans laquelle ils ont



**L'opposition tergiverse, la majorité avance**

qualifié le ministre de l'intérieur de « désinvolte », sans ménager leur propre chef et mis en place une « inter-coalition » dont les principales composantes sont la Chaîne, le Rassemblement pour la démocratie et le développement, l'Union patriotique pour le renouveau national, la Renaissance, le Conseil national des républicains, le Mouvement républicain. Dans sa déclaration lue par le président de la Chaîne, Joseph Kignoumbi Kia-Mbougou, ce groupe se plaint d'avoir été « écarté de la réunion ». Ce quiproquo n'est en fait qu'un nouvel épisode du théâtre auquel cette tendance de l'opposition a habitué les Congolais. Tenez, lors des concertations politiques ou dialogues, ce sont les mêmes

qui boycottaient, dénigraient leurs propres camarades et privilégiaient leurs propres intérêts. A titre d'illustration, on peut citer la séquence la plus triste qui s'était produite peu avant la présidentielle de 2021 pendant laquelle, le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) avait divisé l'opposition. Parallèlement, la Fédération de l'opposition (FOC) qui était dirigée par Claudine Munari suspectait un « jeu de rôles » à l'opposition politique. Elle qualifiait l'opposition républicaine de « chancre et avocat du pouvoir ». Pailleurs, en se déclarant unilatéralement candidat à la présidentielle de 2021, feu Guy Brice Parfait Kolélas avait sus-

cité une avalanche de critiques et de dénigrement.

Quelque temps après, le chef de file de l'opposition Pascal Tsaty Mabiala avait proposé « de solder le passé douloureux et de construire un futur commun avec d'autres valeurs ». Comme il fallait s'y attendre, le président du comité restreint du CPOC, Mathias Dzon avait qualifié Pascal Tsaty Mabiala d'« ouvrier du pouvoir ».

Ces sautes d'humeur n'épargnent pas les partenaires extérieurs. En 2019, Abdoulaye Bathily, représentant personnel du secrétaire général de l'Onu en Afrique centrale s'était attiré les foudres quand, en visite de travail à Brazzaville, il avait eu des rencontres avec le secrétaire

exécutif du Conseil national du dialogue et la classe politique. Il lui avait été reproché d'avoir demandé « à tous ceux qui posent encore des conditions préalables pour participer aux activités, qu'ils reconsidèrent leur position, parce que le dialogue est le meilleur cadre pour discuter de tous les problèmes de la nation ».

Le président d'Unis pour le Congo (UPC) et son collègue de Lumière pour le Congo avait bondi sur cette déclaration pour fustiger « ces comportements négatifs et nuisibles » des frères de l'Afrique de l'ouest qui « heurtent notre honneur et notre dignité. Nous nous posons toujours la question de savoir pourquoi les partis dits de l'opposition se précipitent toujours vers ces escrocs qui n'ont de démocrates que leur titre pompeux. Il est donc temps au travers de votre déclaration que l'opposition la vraie, se réveille et sache prendre ses responsabilités ».

Ce que semblent ignorer certains acteurs de l'opposition, c'est la dangerosité et le caractère non productif de cette autoflagellation qui n'honore ni l'opposition, ni le pays et attriste plutôt les Congolais. Que de s'organiser et de proposer des projets alternatifs à ceux de leurs adversaires politiques, les opposants passent tout leur temps à se neutraliser et à s'embrouiller. En récidivant dans de telles postures, l'opposition donne l'impression d'avoir opté pour la figuration, en lieu et place des réelles ambitions républicaines et des grandes visions pour le pays.

**Henriet Mouandinga**

## Pool-PDDR

### DES RECOMMANDATIONS POUR PRÉVENIR ET MINIMISER LES RISQUES

**C'est au terme de l'atelier tenu à Kinkala du 25 au 28 mars 2024 que ces recommandations ont été prises pour prévenir et minimiser les risques de recrudescence d'insécurité dans ce département. Cet atelier a porté sur la validation du plan de sécurité et de la politique de prévention et de gestion des risques du Programme démobilisation, désarmement et réintégration des ex-combattants (PDDR).**

Les six recommandations ont été adoptées dans la salle André Grenard Matsoua de Kinkala par les 116 participants à cet atelier après les avoir enrichies. Elles intègrent le plan de sécurité des politiques de gestion des risques du programme démobilisation, désarmement et réintégration des ex-combattants du Pool.

Ainsi, pour la bonne exécution du PDDR dans le Pool, les participants ont recommandé le plaidoyer sur la mobilisation

des fonds pour la mise en œuvre du PDDR Pool ; la poursuite par la Commission ad hoc mixte paritaire-CAMP- de ses missions pour favoriser la mise en œuvre du PDDR dans un climat apaisé ; l'implication de la Force publique et la Commission ad hoc mixte paritaire dans le plan de sécurité du PDDR Pool ; la traduction des documents afférents à la mise en place du PDDR Pool en langue nationale ; la réhabilitation des pistes agricoles dans le Pool ; le renforcement des ca-

pacités des parties prenantes sur la politique de prévention de gestion des risques.

Ces propositions ont comblé les attentes des partenaires techniques à l'image du PNUD dont le représentant-résident adjoint Henri René Diouf. Ce dernier a insisté sur le financement qui est loin d'être bouclé. C'est ainsi qu'il exhorte les chefs d'agences du système des nations unies et autres partenaires du Congo, à prendre conscience de l'appel insistant du gouvernement à l'endroit de la communauté internationale sur le financement du programme DDR.

Signalons que cet atelier fait partie des conditions permissives de la bonne réalisation du PDDR Pool, tel que prévu par le plan de travail annuel 2024 dans son volet relatif



**Le DDR dans le Pool, l'urgence signalée**

aux activités idoines, relevant du management des risques, dont la planification requiert une place prépondérante, à travers des actions à mener sur le terrain d'une manière progressive et rassurée. Les participants ont reçu les enseignements et intériorisé l'essentiel de leur engagement dans l'opérationnalisation du programme DDR à travers la sécurisation de nombreuses activités qui ont été retenues

à cet effet. Cet atelier a permis de valider l'outil devant garantir la mise en œuvre du projet en toute sérénité.

Le directeur de cabinet du Haut-commissaire à la Réinsertion des ex-combattants, Albert Samba, qui a présidé les travaux de cet atelier, a indiqué qu'il s'agit d'une étape d'un long processus qui portera ses fruits à tous les bénéficiaires.

**Ernest Otsouanga**

# LES PARTIS OPPOSES A LA RECHERCHE DES LEADERS

L'analyse tant soit peu approfondie du microcosme politique congolais actuel fait ressortir deux catégories de formations politiques différentes dans leur être. Celle dont les formations baignent dans une certaine sérénité et la seconde qui renvoie plutôt à des formations plongées dans une instabilité chronique. Les premières relèvent de la majorité présidentielle et les dernières de l'opposition. Les points communs à ces partis de l'opposition sont de deux ordres ; leur vocation à détronner légalement les gestionnaires du pouvoir d'Etat pour les y remplacer et le fait d'avoir perdu chacun son leader historique en plein exercice.



Joseph Badiabio

Parmi ces partis figurent le Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (MCDDI) de Bernard Bakana Koléla mort à Paris le 12 novembre 2009, de l'Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (UPADS) du professeur Pascal Lissouba qui a rendu l'âme le 24 août 2007 à Perpignan en France, l'Union des Démocrates Humanistes -Yuki (UDH-Yuki) de Guy Brice Parfait Kolélas, décédé le 22 mars 2021 à Dugny en France. Les autres partis de l'opposition ont disparu des écrans radar, après avoir tenté de subsister à la suite de la disparition de leurs fondateurs. Il en est ainsi du Rassemblement pour la Démocratie et le Développement (RDD) de Joachim Yombi-Opango qui s'est éteint le 30 mars 2020 en France, de même que l'Union pour la Démocratie et la République (Mwindi) d'André Milongo Ntsatouabantou, arraché à l'affection des siens le 20 juillet 2007 à Paris.

Depuis la disparition de ces illustres figures de la vie politique congolaise, leurs partis ne s'en sont pas toujours remis. Ils se trouvent depuis dans de perpétuels déchirements, toujours à la recherche de celui qui incarnera le plus fidèlement possible la vision du Chef disparu. En d'autres termes, ces partis n'ont pas encore identifié en leur sein des leaders autour desquels peut se construire un véritable consensus pour conduire le parti vers son objectif fondamental, la conquête du pouvoir d'Etat. Ce n'est pas faute d'avoir tenté.

## L'expérience de l'UPADS

A l'UPADS, Tsaty Mabilia

semblait apparaître comme l'homme providentiel. Il a tenu pendant longtemps les rênes du parti sans contestation majeure. Les congrès qui ont pu se tenir après la disparition du président Lissouba, l'ont toujours investi comme le candidat du parti aux élections présidentielles. Fort de cette légitimité tirée de sa formation politique, il a pu se présenter au présidentielles de 2016 et de 2021. Pascal Tsaty Mabilia a réussi à maintenir la présence de son parti au parlement. Le nombre d'élus estampillés UPADS, lui a permis d'être désigné chef de l'opposition d'après les termes de la législation en la matière.

On a cru, pendant toutes ces années qui se sont succédé après la mort du président Lissouba, que le parti était à l'abri des secousses qui rythment la vie des autres formations politiques de l'opposition. Ce n'était finalement qu'une accalmie. En réalité le feu couvait sous des déclarations mielleuses de certains cadres qui lui exprimaient ainsi leur allégeance au gouvernement du parti dirigé par Tsaty Mabilia et à lui-même. La sérénité qui régnait jusqu'ici au sein de ce parti de gouvernement, vient d'être brisée à la suite d'une charge menée par une partie de ses cadres contre le successeur du professeur Pascal Lissouba. Ils lui imputent le tort de conduire la barque du parti à l'envers et contre les textes fondamentaux régissant l'organisation partisane. Au nombre des griefs retenus contre le leader actuel de l'UPADS, le fait de ne pas avoir convoqué le congrès du parti et ce depuis 2017. Le différend a pris des proportions telles que la Justice a été saisie. Ce, à l'initiative des frondeurs. Chose inimaginable du vivant de celui qu'on appelait affectueusement le professeur des professeurs.

## Le cas de l'UDH-Yuki

Du côté de l'Union des Démocrates Humanistes-Yuki, le climat est permanemment incandescent depuis la disparition de son charismatique leader, Guy Brice Parfait Kolélas. A l'opposé de Pascal Tsaty Mabilia qui peut se prévaloir d'avoir tenu bon pendant longtemps à la tête de l'UPADS, on ne peut en dire autant du premier vice-président de l'Union des Démocrates Humanistes-Yuki, Pascal Ngouanou aujourd'hui déchu. Son règne, en tant que premier vice-président intérimaire, a été pour le moins délicat. Il



Juste Aurélien Ntumi Kolélas

s'est même terminé en queue de poisson. Ce dirigeant n'a jamais pu véritablement asseoir son autorité sur l'ensemble du parti tant celui-ci est miné par une concurrence impitoyable entre différentes tendances. Elles sont incarnées par Pascal Ngouanou, Badiabio qui lui a succédé, Bissindikila, Ngoulo Kolélas. Bonard Moussodia. Sur deux congrès tenus, un n'est pas parvenu au bout mais celui qui a pu arriver à terme a suscité la réprobation des militants et cadres du parti, au point qu'on évoque depuis un certain temps l'éventualité de la tenue d'un troisième. En vue de rabibocher ces tendances et de ramener la sérénité au sein du parti, deux médiations ont eu lieu. Celle conduite le 20 décembre 2023 par le ministre de l'Intérieur, de la décentralisa-

tion et des collectivités locales, Raymond Zéphirin Mboulou. A cette occasion, l'homme d'Etat a attiré l'attention des membres du Bureau Politique sur d'éventuels dérapages qui pourraient découler d'un climat de violence vers lequel tendent les échanges au sein du parti. Ce qui aurait pour conséquence la perturbation de l'ordre public. L'autre médiation a été initiée par le ministre Michel Mampouya et le professeur Ludovic Miyouna, l'ex parlementaire. La fenêtre ouverte par l'éventualité d'un 3<sup>ème</sup> congrès pourrait permettre d'envisager l'avenir avec optimisme. En attendant, chaque tendance, sans doute, peaufine sa stratégie.

## Le mouvement touche tous les partis

L'impression qui se dégage de cette analyse est que la disparition des fondateurs de ces formations politiques semble avoir ouvert la boîte de Pandore. Les tendances qui se tenaient coi dans la boîte tant que les créateurs de ces partis politiques étaient encore vivants, en sont sorties au grand jour. Les politiques qui incarnent ces tendances au sein des partis de l'opposition sont connus et ils s'écharpent en vue de s'imposer. Les enjeux sont si importants que la lutte pour le leadership crée une instabilité au sein de ces partis. Les leaders des différentes tendances s'affrontent afin de parvenir à la maîtrise de l'appareil du parti. Ainsi, ils pourraient être en bonne position en vue de solliciter



Bonard Moussodia

son investiture en vue d'être son candidat aux prochaines élections présidentielles. Il y a aussi le prestige de devenir chef du parti en vue, entre autres, de peser sur les investitures des candidats aux élections législatives, sénatoriales et municipales. Ce qui permet de renforcer son aura auprès de sa clientèle et même d'élargir cette dernière. Il ne faut pas se leurrer. Ce qui ressemble à la course à l'échalote entre les chefs des tendances au sein de ces partis n'est rien d'autre que la course au pouvoir. Les crises qui traversent ces partis n'ont pour origine que la lutte pour occuper le fauteuil laissé vacant par le décès du leader. Il n'y a rien de plus normal en politique.

Laurent Lepossi



**OUVERTURE DES LIGNES**  
**ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**  
 après une interruption momentanée de la ligne  
**Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo**

Désormais  
voyagez  
JUSQU'À  
MBOMO!!

**Brazzaville**  
**ETOUMBI - KELLE**  
 tous les  
**MARDIS**  
**SAMEDIS**



**Brazzaville**  
**ETOUMBI - MBOMO**  
 tous les  
**JEUDIS**

www.oceandunord.com  
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60  
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

Assemblée nationale

## LES DÉPUTÉS APPROUVENT DEUX PROJETS DE LOIS À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

**Les députés réunis en séance plénière le 29 mars dernier à Brazzaville, sous l'autorité du président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba, ont approuvé deux projets de lois à caractère économique. Il s'agit du projet de lois autorisant la ratification de l'accord de financement additionnel au projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique entre la République du Congo et l'Association internationale de développement et le projet de loi portant approbation de l'avenant n°1 au contrat de partage de production du permis Marine XI entre le Congo, la Société nationale des pétroles du Congo, la société African Oil & Gas corporation et la société Mercuria E&P Congo.**

Le premier projet de loi adopté par les élus du peuple accorde au Congo un montant de financement additionnel de 50 millions de dollars US, soit environ 30 milliards de F CFA. L'objectif du projet est de renforcer la gestion des paysages et d'accroître le recours à des activités de subsistances améliorées afin de réduire l'insécurité alimentaire dans les communautés ciblées. Il comprend six composantes principales qui visent entre autres à renforcer la capacité les investissements dans l'agriculture durable et résiliente, ainsi que dans la gestion du capital naturel ; promouvoir des activités économiques et les chaînes de valeur inclusives et résilientes au changement climatique ; réaliser une intervention d'urgence conditionnelle afin de répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. A propos des zones géographiques de l'exécution du projet et des critères d'éligibilité, la ministre du plan, de la statistique et de l'intégration sous régionale Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babakas a déclaré que le projet va s'exécuter dans les zones paysagères du nord, du centre



Vue partielle d'une séance plénière à l'Assemblée nationale

et du sud. Le paysage nord comprend la Likouala, la Sangha, la Cuvette (Tokou) et la Cuvette-Ouest (Mbomo). Le paysage centre : les Plateaux (Lékana, Djambala, Ngo) et les parties nord du Pool et de la Lékoumou. Le paysage sud comprend le Kouilou (Nzambi, Mvouti) et la partie ouest du Niari. La ministre en charge du plan a précisé que ces trois zones paysagères ont été sélectionnées selon les critères suivants :

- La présence des aires protégées officiellement sélectionnées au vu de leur valeur en matière de conservation ;
- Les parties des districts proches des aires protégées

pouvant exercer une pression sur le capital naturel des aires (exemple par empiètement agricole et braconnage) ;

- Les districts proches des aires protégées affectés par des niveaux élevés de fragilité et d'exclusion, notamment dans les départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest, du Pool et de la Lékoumou.

Des localités touchées par des inondations parmi lesquelles les villages du district de l'île Mbamou pourraient être ajoutées sur la liste des bénéficiaires.

Le second document approuvé par les députés relatif à l'avenant n°1 du contrat de partage

de production Marine XI, a pour objet la désignation d'un nouvel opérateur, la modification de la composition du contracteur ainsi que des régimes fiscal, douanier et des changes applicables à ce type de contrat conformément aux dispositions du code des hydrocarbures.

A propos de ce projet de loi, le ministre des hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua a rappelé « qu'en vue de la mise en valeur du permis de recherche Marine XI, les entités constituant le contracteur ont été successivement :

- SOCO, SNPC et AOGC à la signature du contrat de partage de production ;

- SOCO, WNR Congo, SNPC et AOGC au 31 décembre 2018;
- MERCURIA, SNPC et AOGC depuis le 23 décembre 2020».

Le ministre des hydrocarbures a poursuivi son propos en ces termes : « les différentes cessions des intérêts participatifs intervenues en vue de la valorisation de ce permis s'expliquent notamment par la défaillance de la société SOCO dans l'accomplissement de sa mission d'opérateur d'une part et les manquements graves aux obligations de la société WNR Congo d'autre part ».

Ces manquements ont conduit la République du Congo, la SNPC, MERCURIA et AOGC à signer le 10 novembre 2023, l'avenant n°1 au contrat de partage de production Marine XI qui vise à modifier et à compléter certaines dispositions de ce contrat ayant trait notamment à la composition du contracteur, la répartition des intérêts participatifs de ses membres et la désignation de l'opérateur chargé de la conduite des travaux pétroliers sur ce permis.

Il sied de souligner que les manquements de SOCO E&P Congo et WRN Congo ont entraîné un arrêt des travaux pétroliers prévus sur les permis d'exploitation découlant de Marine XI et par voie de conséquence, une absence de production susceptible d'être partagée entre l'Etat et le contracteur.

L'approbation de cet avenant par les élus du peuple autorise la reprise de travaux pétroliers avec en perspective une découverte qui permettra d'avoir une production à partager entre le Congo et le contracteur.

**Naomi Mataza**

Lutte contre le paludisme

## LE PNLP BIENTÔT PRINCIPAL BÉNÉFICIAIRE DES PROJETS FONDS MONDIAL

**Le programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) apparaît actuellement comme le principal bénéficiaire des fonds alloués par le fonds mondial grâce à une collaboration de catholic relief services (CRS).**

Un atelier sur la deuxième auto-évaluation des capacités du PNLP s'est tenu à Brazzaville du 25 au 28 mars 2024. Cet atelier qui a connu la participation du ministère de la santé et de la population, de catholic relief services et le PNLP, a non seulement fait le point des stratégies mises en place, mais aussi discuté des perspectives pour renforcer l'action du programme. Cet atelier a adopté plusieurs recommandations.

Parmi ces recommandations, on note l'accompagnement du programme national de lutte contre le paludisme; l'allocation d'un budget pour l'exécution du plan HPI ; l'échange d'expérience avec le Mali, la Guinée, Madagascar et le Niger dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative des responsables ; renforcer la communication entre



L'implacabilité de la lutte contre le paludisme

les différentes parties en vue du transfert des compétences et des pouvoirs.

Grâce à l'initiative de ces responsables de mise en œuvre, Catholic relief services envisage d'accompagner le PNLP dans quatre domaines prioritaires, à savoir, la gouvernance, la gestion de la

chaîne d'approvisionnement, les finances et le suivi-évaluation.

Le représentant de CRS a indiqué que le soutien que cette structure apporte au PNLP à travers l'initiative HPI est d'une importance capitale. Il a indiqué que « cette initiative se matérialise par les principales activités ci-après :

développer une vision commune pour le leadership du PNLP dans l'élimination du paludisme dans le pays ; renforcer la planification nationale ; l'approvisionnement ; l'analyse des risques et planification pour le PNLP ; formation et accompagnement Tompo ; mise à jour du manuel de procédure de gestion financière ».

Le Dr Lambert Kitembo, coordonnateur de l'Unité de coordination des programmes et projets/Cabinet du ministère de la Santé et de la Population a affirmé que « grâce à l'approche HPI, les procédures exigées par le fonds mondial seront parfaitement maîtrisées et permettront d'établir une confiance entre les programmes et les partenaires. Il s'agit donc d'un noble rêve qui facilitera la mobilisation des ressources tant recherchées dans la mise en œuvre des interventions de lutte contre certaines pathologies qui alimentent la morbidité et la mortalité dans le pays. Aussi, j'ose espérer que vous avez bien identifié ces points qui nécessitent une amélioration qui demande une préservation afin de poursuivre la progression chaque année. Cette deuxième auto-évaluation des capacités des PNLP marque donc un nouvel engagement des acteurs pour que la marche vers cet idéal

proclamé, soit une réalité dans un avenir proche ».

Pour le directeur du PNLP Antoine Loussambou, « Le PNLP qui doit être le principal bénéficiaire des services du CRS est une opportunité d'intensifier les efforts pour éradiquer le paludisme. Pour avoir les capacités de renforcer tous ces domaines, il y a une initiative qu'on appelle initiative HPI, qui donne les outils des procédures, les approches, comment faire pour que ces domaines soient renforcés. HPI est pour nous la voie pour faire du PNLP un programme fort qui apporte les solutions aux problèmes de paludisme ».

La prochaine étape consistera à mettre en œuvre les actions définies dans les plans, afin de concrétiser l'ambition du PNLP et de devenir le principal bénéficiaire dans les projets du fonds mondial. Cette mise en œuvre sera ramenée par Catholic relief services en collaboration avec les partenaires gouvernementaux et les programmes nationaux de lutte contre les maladies dans plusieurs pays, dans le cadre de l'initiative de protection de la santé.

**Dim-Martie Mizère**

Jeunes vivant avec handicap

## «LA VOLONTÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EST DE NE LAISSER AUCUNE CATÉGORIE DE JEUNES AU BORD DE LA ROUTE EN 2024»

dixit Armand Guy Richard Ndinga Okossa

**L'année 2024 est dédiée à la jeunesse en République du Congo. Le chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso l'a annoncé le 31 décembre 2023, dans son message de vœux à la Nation à l'occasion du nouvel an. La jeunesse étant une catégorie composite, ses préoccupations varient selon qu'il s'agisse des élèves et étudiants, des diplômés sans emploi, des jeunes ruraux et des jeunes vivant avec handicap. Pour la dernière couche citée, qui se considère toujours comme celle des oubliés de la République, des exclus et des parias de la société, 2024 pourrait être le début d'une nouvelle ère. La volonté du président de la République est de ne laisser aucune catégorie de jeunes au bord de la route.**

**S**elon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat réalisé l'an dernier, la République du Congo comptait 6 142 180 personnes en mai 2023. La jeunesse congolaise dont l'âge varie entre 0 et 35 ans représentait 76% de la population soit 4.592.075 personnes. Celle dont l'âge est compris entre 19 et 35 ans s'élevait à 2.154.356 personnes. Avant ce recensement, les personnes vivant avec handicap (PVH) représentaient près de 12% de la population générale en République du Congo dont 7% de jeunes. 80% des jeunes PVH n'étaient ni instruits, ni formés professionnellement et encore moins employés. En 2007, trois PVH sur dix n'avaient aucun niveau d'instruction.

L'engagement présidentiel est une véritable aubaine pour la jeunesse, dont celle constituée des PVH. C'est l'occasion de cerner les préoccupations de cette couche de la société plus ou moins laissée pour compte et de combler les lacunes existantes, en relevant les défis comme l'éducation, la formation qualifiante et l'emploi.

### Cartographie des structures scolaires spécialisées et des centres de formation pour les PVH

Actuellement, il n'existe qu'une école publique à Brazzaville pour scolariser les malvoyants. Elle présente dans un état de délabrement avancé. D'autres structures scolaires spécialisées publiques sont installées à Brazzaville et à Pointe-Noire, une dans chaque ville, ont vocation d'assurer l'éducation des élèves malentendants. Les confessions religieuses ont implanté quelques écoles spécialisées qui accueillent les PVH. On peut citer l'école privée des malentendants située à Ouesso ; deux écoles privées installées à Brazzaville, l'une pour les enfants déficients intellectuels et l'une autre pour

enfants autistes, sans oublier l'école inclusive Emmaüs de Kintélé. Cet établissement accueille dans les mêmes salles de classe les enfants déficients visuels et ceux qui voient normalement. Ces quelques structures inégalement réparties, ne répondent pas aux besoins des ayant droits.

A ce fait s'ajoute le manque de formateurs spécialisés pour chaque handicap. L'Institut psychopédagogique qui naguère assurait la formation des formateurs des écoles spécialisées ne joue plus son rôle. Les questions sus évoquées

ligne de compte les formations liées aux déficients visuels, auditifs et intellectuels.

La formation tous azimuts des jeunes PVH est l'autre défi à relever par le gouvernement, pour rendre cette couche sociale plus autonome. L'avenir de la jeunesse congolaise en général et des jeunes PVH en particulier, passe par de grands investissements dans les secteurs de l'éducation et de la recherche. La formation des enseignants spécialisés dans la formation professionnelle des PVH, est l'un des problèmes majeurs qui entrave

### 2024 sera-t-elle l'année de tous les espoirs pour les jeunes en situation de handicap ?

Le Conseil des ministres du 18 janvier 2024 s'est engagé « dans l'urgence de mettre en œuvre un programme d'employabilité et de prise en charge particulière de la jeunesse ». Le gouvernement prévoit de créer 10.000 emplois publics et se propose de créer 90.000 emplois, au travers d'une politique active de congolisation des postes, de formalisation



Armand Guy Richard Ndinga Okossa

le président de la République. Certainement que le ministère en charge des affaires sociales qui assure la tutelle des PVH et bien d'autres ministères, la problématique du handicap étant transversale, emboîteront le pas en faveur des jeunes en situation de handicap. Ce, afin de ne pas léser cette catégorie sociale dans la concrétisation de la promesse présidentielle. La volonté du chef de l'Etat est de ne laisser aucune catégorie de jeunes au bord de la route. C'est l'occasion d'exhorter le gouvernement Makosso, de tout mettre en œuvre pour traduire en actes, les engagements pris par le Congo en ratifiant les instruments juridiques internationaux au profit de la jeunesse. Il s'agit entre autres de la Charte africaine de la jeunesse, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, du Protocole à la charte africaine des droits de l'homme, de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Une jeunesse éduquée et formée représente une grande richesse pour son pays.

Monsieur le premier ministre. La jeunesse congolaise est en face de vous comme l'argile devant le potier. A vous de donner la forme à cette argile. Nous avons besoin des jeunes éduqués, intègres, prêts à servir et non à se servir, prêts à construire et non à détruire.

### Armand Guy Richard Ndinga Okossa

Deuxième secrétaire au Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap



Le chef de l'Etat recevant les doléances de la jeunesse

constituent des défis à relever par le gouvernement Makosso, dans le but de combattre l'illettrisme en milieu des PVH. S'agissant de la formation professionnelle, le centre implanté à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville ne forme que des menuisiers. Les déficients intellectuels inscrits à l'école spéciale des 10 maisons et à la case Dominique bénéficient des formations professionnelles dans les domaines de la menuiserie, la soudure, l'électricité et la couture. Jusqu'à présent, le ministère en charge de la jeunesse et de la formation qualifiante ne prend pas en

l'éducation des PVH. Concernant l'emploi, il y a lieu de s'inspirer de l'exemple de certains pays, où la Fonction publique n'est pas le seul employeur des PVH. Les entreprises privées, para étatiques et les services publics à caractère industriel et commercial devraient être soumis à cette obligation. Pourquoi n'envisagerait-on pas l'élaboration d'un projet de loi obligeant le secteur privé, notamment les entreprises employant plus de vingt salariés, de compter en leur sein un certain nombre d'employés en situation de handicap ?

des emplois dissimulés et d'encadrement des activités rurales et artisanales. L'objectif du président de la République est de pourvoir 100.000 emplois, en cette année de la jeunesse. Pour répondre à cet objectif, l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) a récemment inauguré le 25 mars 2024 à Paris son bureau de liaison. A travers cette structure dont le ministre en charge de la formation qualifiante et de l'emploi Hugues Nguélonlé a coupé le ruban symbolique, le gouvernement entend associer les congolais de la diaspora aux milliers d'offres d'emplois annoncées par

Afrique centrale

## CROISSANCE ÉCONOMIQUE RIME AVEC TENSION INFLATIONNISTE

**La première session ordinaire du Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) au titre de l'année 2024 a maintenu le taux d'intérêt des appels d'offres, le taux de la facilité de prêt marginal, le taux de la facilité de dépôt et le coefficient des réserves obligatoires.**

Cette session dirigée par le nouveau président statuaire Yvon Sana Bangui, nouveau gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale le 25 mars dernier à Yaoundé au Cameroun a présenté l'évolution de la conjoncture économique, envisagé les perspectives macro-économiques internationales et sous régionales puis, pris des délibérations.

Le comité a relevé que « l'activité économique mondiale devrait se stabiliser dans un contexte caractérisé par des niveaux encore élevés des taux directeurs appliqués par les banques centrales pour lutter contre l'inflation et la persistance des tensions géopolitiques, en lien avec la poursuite des conflits en Ukraine et dans la bande de Gaza ». Il rapporte ainsi, les perspectives de l'économie mondiale publiées par le Fonds monétaire international en janvier selon lesquelles : « la croissance mondiale devrait demeurer stable à 3,1% en 2024 et 2025, comme en 2023. Pa-



**Le gouvernement plus proche de la diaspora**

rallèlement, les tensions inflationnistes mondiales devraient continuer à se relâcher, avec un taux d'inflation mondial qui reviendrait de 6,8 % en 2023 à 5,8 % en 2024, puis à 4,4 % en 2025, en rapport avec

le resserrement des politiques monétaires et le recul des prix internationaux des produits de base ».

Au niveau communautaire, les statistiques indiquent que les perspectives économiques,

monétaires et financières seraient marquées par une croissance économique de 3,6 % en 2024, soutenue principalement par la bonne tenue des activités non pétrolières prévues à 4,1% en 2024, contre 3,1 %

en 2023; des tensions inflationnistes persistantes à 5,5 % en 2024 ; une dégradation des indicateurs des finances publiques ; une augmentation de la masse monétaire de 12,6 %, contre 9,1 % en 2023 ; un léger repli des réserves de change de 2,7 % à 6 699 milliards à fin 2024, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 74,2 % et des réserves en mois d'importations de biens et services à 4,3 en 2024 contre 4,8 en 2023 et la poursuite du dynamisme des opérations sur le marché des valeurs du trésor.

Au cours de la conférence de presse qu'il a animée à la fin de la session, le président Yvon Sana Bangui note des fortes incertitudes au niveau international et sur le plan sous régional. Il signale cependant, « des réalisations macroéconomiques plutôt favorables, une position extérieure confortable et une inflation globale encore élevée, malgré une inflation sous-jacente sur une tendance baissière depuis février 2023 ». De ce fait, le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir « le taux d'intérêt des appels d'offres à 5,00 % ; le taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ; le taux de la facilité de dépôt à 0,00 % et les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme ».

**Marlène Samba**

Diaspora

## L'ACPE ENFIN PRÉSENTE EN EUROPE

**Logé dans les anciens locaux de l'OGES, au 57 bis rue Scheffer, Paris 16<sup>ème</sup> depuis le 25 mars 2024, le bureau de liaison de l'Agence Congolaise pour l'Emploi (ACPE) fonctionne sous la tutelle de l'ambassade du Congo en France. Sa mise en service permet aux étudiants et stagiaires congolais en Europe d'interagir directement avec le pays sur les questions spécifiques de leur insertion professionnelle et ouvre une nouvelle ère, pleine d'opportunités pour ces compatriotes.**

L'ouverture de ce bureau par le ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi Hugues Ngouélondélé, a mobilisé des personnalités de premier plan, en l'occurrence Jacqueline Lydia Mikolo ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Rodolphe Adada ambassadeur du Congo en France, Edith Itoua et Henri Ossébi respectivement ambassadeur du Congo en France, en Allemagne et à l'Unesco y compris les représentants des entreprises, des étudiants et du patronat. Il a la mission de faciliter la rencontre entre les entreprises installées au Congo et les ressources qualifiées pour des postes à pourvoir. Il s'annonce comme un dispositif approprié et fia-

ble, pour l'accompagnement des cibles dans leurs projets professionnels et les stimuler à rentrer au Congo aux fins de mieux le servir.

Aussi, a-t-on entendu du directeur du FONEA représentant son collègue de l'ACPE empêché, qu'il « s'agit d'intensifier nos efforts pour des réponses davantage pertinentes qui impliquent la participation des jeunes et leur assurent une lisibilité plus nette et des dispositions effectives en matière d'éducation, de formation et d'emploi ». Il a par ailleurs invité la diaspora congolaise à s'approprier cet espace censé donner l'occasion aux jeunes de parfaire leurs connaissances à l'étranger et d'entretenir une liaison permanente avec le Congo. A en croire les responsables de l'ACPE, c'est



**Le gouvernement plus proche de la diaspora**

une étape majeure franchie par l'ACPE quant à son engagement envers la diaspora congolaise.

Ce bureau a entre autres missions : d'assurer l'accueil, l'information, l'enregistrement et l'orientation des Congolais de l'étranger, demandeurs d'emplois ; de mettre en relation les employeurs installés au Congo et les Congolais de l'étranger ; de suivre et apporter un appui nécessaire au demandeur

d'emplois ; de créer et mettre à jour une base de données des Congolais de l'étranger demandeurs d'emplois. Il matérialise la volonté du président de la République de veiller au recrutement sans discrimination de tous les jeunes postulants à l'emploi.

Il permettra aux opérateurs économiques d'avoir accès à un vaste vivier de compétences congolaises, assises sur des qualifications et des expériences

variées. Dorénavant, leurs offres d'emplois déposées aux bureaux ACPE de Pointe-Noire, Ouesso, Dolisie, Impfondo seront visibles en temps réel au bureau de Paris. Selon les responsables de l'ACPE, le gouvernement a fait ce qu'il fallait pour les jeunes de la diaspora. C'est aux jeunes qu'incombe maintenant la lourde et délicate responsabilité de saisir cette opportunité.

**H.M.**

Impôts et domaines

## LE MANAGEMENT DU DG LUDOVIC ITOUA RECONNU SUR LE PLAN CONTINENTAL

**Le prestigieux prix sous régional des meilleures pratiques fiscales du respecté Comité consultatif d'excellence, édition 2023 est revenu à Ludovic Itoua, directeur général des Impôts et des domaines. Ce cadre maison a retenu l'attention du jury réuni le 30 novembre dernier à Abidjan en Côte d'Ivoire parmi la cinquantaine de ses collègues ayant été sélectionnés au niveau continental.**

La distinction lui a été remise le 28 mars 2024 au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, par Yves Alian Fofié, le président du Comité consultatif d'excellence après avoir exhumé la genèse du comité et du prix, le but visé par cette institution et les critères d'attribution. Pour la petite histoire, l'aventure du comité a pris sa source le 5 décembre 2019 à Paris en France dans l'objectif de faire la promotion des valeurs africaines et la valorisation du talent et du savoir-faire de ses dignes fils.

Plusieurs personnalités ont rehaussé de leur présence, l'éclat de cette cérémonie qui s'est déroulée à l'auditorium Denis Sassou N'Gusso, 2ème module du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Au nombre de ces illustres, il y a eu le secrétaire général du Conseil National de sécurité (CNS), Conseiller spécial du Chef de l'Etat Jean Dominique Okemba, les députés, les directeurs généraux des structures sœurs, des directeurs centraux des impôts et des domaines ainsi que des parents amis et connaissances. Ce prestigieux prix sous régional a été initié pour reconnaître

et encourager le partage des valeurs et bonnes pratiques professionnelles au sein des administrations fiscales. Le choix de Ludovic Itoua, à l'instar de ses prédécesseurs s'est fait sur la base « de sa démarche rigoureuse et professionnelle ; de la compétence professionnelle et personnelle ; de son sens élevé de collaboration et surtout de la forte capacité d'écoute et de sa proximité avec le contribuable ; de son intégrité professionnelle et de ses multiples initiatives en faveur de la simplification des procédures dans les différentes administrations sous tutelles ; de ses multiples actions en faveur de la sécurisation des recettes fiscales et de son leadership éclairé », a rappelé le président Yves Alain Fofié.

Un éloge qui confirme le témoignage de Charles Losso, un de ses promotionnaires dont le chemin a croisé celui de Ludovic Itoua en 1986, à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) et qui a travaillé sous l'actuel directeur général des impôts et des domaines. « Ludovic avait le désir d'intégrer les douanes, mais je l'ai convaincu d'opter pour la filière des impôts (...) Il gravit les



Plusieurs Dg sont passés par-là sans avoir été décorés

marches du sommet de la hiérarchie de l'administration fiscale et est nommé directeur général des impôts et du domaine le 4 janvier 2019 par le président de la République», a-t-il affirmé, en rappelant le parcours combien élogieux d'un frère qui s'est distingué dans son cheminement

par son caractère studieux, affable et par son humilité. En définitif, Charles Losso a conclu son témoignage en ces termes : « je ne suis pas étonné de sa marche fulgurante. Il ne récolte que les fruits de la persévérance qu'il a toujours observée dans l'exercice de son

travail ».

Après avoir réceptionné son prix, Ludovic Itoua visiblement satisfait de cette récompense qui marque le couronnement de sa carrière et de sa probité, promet de faire plus, pour ne pas trahir le Comité, son prix, l'administration, l'Etat, la corporation, le président de la République et autres personnalités dans l'ombre qui lui ont fait confiance. « Ce prix vient booster mon travail au quotidien à la tête de l'administration fiscale congolaise. Il rehausse l'image de marque des fiscalistes que nous sommes (...) Cette distinction que nous recevons ce jour, est le fruit de notre engagement à tous les niveaux de la chaîne administrative. C'est ici l'occasion pour moi de vous annoncer à haute et intelligible voix de manière officielle que l'année 2023 a été pour nous une année de succès. En effet, les efforts des uns et des autres ont produit de bons fruits, en témoigne les résultats en matière de mobilisation des recettes. Nous avons dépassé les prévisions à nous assignées par notre hiérarchie ».

Cependant, Ludovic Itoua n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. C'est pourquoi, il estime humblement : « ce prix est un défi continu pour nous et nous avons l'obligation chacun en ce qui le concerne de continuer à remplir son office là où il détient sa parcelle d'autorité, avec toute la détermination et l'énergie nécessaires. Car, notre hiérarchie attend beaucoup de nous quant à la mise en musique des nouvelles réformes tels le nouvel organigramme, le plan stratégique de l'administration fiscale 2022-2025 ».

**Ernest Otsouanga**

Mobile Money

## UN SYSTÈME FINANCIER QUI RÉPOND AUX URGENCES DES ÉCHANGES MONÉTAIRES

**Connu également sous le nom de paiement mobile, le mobile money représente une innovation financière majeure au cours de ces dernières années. Cette technologie a bouleversé les habitudes de paiement, dans les pays, villes où l'accès aux services bancaires traditionnels est limité. Le mobile money est dans la lignée de la digitalisation des services financiers. Il répond à des enjeux d'inclusion, de sécurité des transactions et de facilitation des échanges monétaires. Dans un contexte en perpétuelle évolution, ce système financier offre les enjeux et avantages liés à la technologie.**

Le mobile money, ou paiement par téléphone, désigne l'utilisation des téléphones mobiles pour effectuer les transactions financières notamment, le transfert d'argent, le paiement des biens et services et l'accès à des services bancaires de base. Cette technologie permet aux personnes qui ne disposent pas de compte bancaire d'effectuer un transfert d'argent, de dépenser et de gérer leur argent à partir de leur téléphone.

Lancé pour la première fois en 2007 au Kenya, le mobile money s'est popularisé en Afrique, du fait de l'accès très limité aux services bancaires traditionnels et du manque d'infrastructures financières qui impactent de nombreuses régions. En parallèle, au cours des dernières décennies, l'Afrique a connu une pénétration élevée des téléphones mobiles sur le territoire. Ce qui a créé un environnement propice à l'utilisation de mobile money, même dans les régions

reculées et dépourvues d'une antenne de téléphonie mobile. Ce service très opérationnel répond aux soucis de plus d'une personne, à cause de sa rapidité et sa fiabilité, éloignant certaines tracasseries et distances, mais évite aussi des déplacements coûteux.

Alliant simplicité, accessibilité et faibles coûts, le mobile money s'accommode aux usages traditionnels (adoption du téléphone mobile) comme par exemple lors des bouleversements structurels et conjoncturels (Covid-19) auxquels les populations ont fait face en assurant la connectivité, la sécurité et l'efficacité des transactions. A cela s'ajoutent des urgences auxquelles l'homme est confronté au quotidien.

**Mobile money une évolution diversifiée des services**

Initialement, l'exclusivité des

pays riches, le mobile money est désormais utilisé dans le monde entier. Selon un rapport publié en 2023, le mobile money compte 1.6 milliards de comptes enregistrés en 2022 à travers le monde, dont près de la moitié proviennent de l'Afrique subsaharienne.

Le montant total des transactions de mobile money a augmenté de 22% en 2022, s'élevant à près de 260 milliards de dollars.

Désormais considéré comme un service financier courant dans de nombreux pays, le mobile money a aussi diversifié ses services et cas d'utilisation. Ces dernières années, plusieurs opérations sont en pleine croissance élevée des transactions de mobile money. Elles concernent aujourd'hui, les paiements de facture ; les paiements marchands qui comprennent les paiements de proximité (achats en magasin) et les paiements en ligne ; les envois de fonds internationaux, les transactions reposant sur l'interopérabilité : les flux d'opération entre banques et plateformes de mobile money.

Le mobile money est en train de prendre un avantage concurrentiel sur le marché bancaire. Il est devenu impératif pour les institutions financières et de plus en plus de banques intègrent de nos jours, cette technologie dans leurs offres de services. Le mobile money favorise l'inclusion aux services financiers basiques, en garantissant leur sécurité dans les pays et les villes où les services bancaires traditionnels sont encore trop peu développés. Ce service financier permet également d'atteindre un plus large public, en élargissant sa portée au-delà des frontières nationales. Les institutions financières peuvent proposer des transferts d'argent transfrontalières et des services novateurs dans les pays jusqu'à peu desservis. En offrant des services pratiques, accessibles via le téléphone mobile, les utilisateurs sont contents de la capacité de ce système à s'adapter à la digitalisation et aux nouveaux besoins associés.

**Dim-Martie Mizère**

Eau et électricité

## LE PREMIER MINISTRE RASSURE MALGRÉ LES DIFFICULTÉS

**Devant la détérioration de la desserte en eau et en électricité à Brazzaville et à la multiplication des plaintes des citoyens, le premier ministre Anatole Collinet Makosso est descendu sur le terrain le 29 mars 2024. Cette randonnée dans les structures de production d'eau et d'électricité, lui a permis de comprendre les origines des difficultés auxquelles ces deux unités font actuellement face.**

**A**u centre de télégestion de La Congolaise des Eaux (LCDE) puis au poste de transformation de Mbouono, les techniciens ont édifié le chef du gouvernement sur les causes de l'aggravation des perturbations du liquide précieux et de l'électricité ces derniers temps. Il a constaté que les techniciens sont sur le terrain pour trouver des solutions d'urgence. Fort des informations qu'ils lui ont données, le premier ministre a rassuré les usagers de la détermination de son équipe à lever les obstacles et à fournir de l'eau et l'électricité de façon pérenne. Le chef du gouvernement a inauguré son périple par le centre de télégestion du système d'adduction d'eau potable, de captage, de traitement et de distribution d'eau installé à la direction départementale de LCDE Brazzaville. Dans ce site, où il a été reçu par Parfait Chrisostome Makita, directeur

général de la LCDE, le premier ministre a été édifié sur les différentes opérations de traitement et de potabilisation de l'eau. Des explications fournies par le technicien, il ressort que les équipements nécessaires à la production de l'eau ne posent aucun problème. Les difficultés de la fourniture d'eau sont plutôt dues aux aléas de l'électricité.

Selon les explications d'un technicien, « *quand l'électricité est disponible, LCDE fournit de l'eau sans arrêt. Mais un black-out même de quelques heures fait que l'eau injectée dans le circuit se vide. Pour remplir à nouveau le réseau, il faut encore plusieurs heures voire des jours. Ce qui fait que, dans certains cas, on passe des heures, parfois des jours sans eau au robinet de la LCDE* ».

Les techniciens ont rappelé que LCDE n'a pas forcément des problèmes de production et de transport d'eau ainsi que

de produits chimiques comme ce fut le cas en décembre. A en croire ces techniciens, le problème relève de l'instabilité de l'électricité. Dès qu'il y a une baisse ou interruption intempestive de l'électricité, le réseau prend un coup. Pendant ce temps, les populations consomment l'eau qui était injectée dans le circuit. Dès qu'elles l'ont consommée, même si l'électricité est rétablie, il faudra au moins trois jours pour remplir le dispositif. Encore faut-il qu'il y ait le courant en continu.

Le premier ministre Anatole Collinet Makosso n'est pas resté insensible au travail qu'abattent les techniciens de la LCDE. « *Les cadres nous ont rassurés qu'ils travaillent en parfaite collaboration avec les techniciens de la société E2C et que LCDE n'est pas victime des délestages, sauf s'il y a des coupures d'électricité de façon brutale ou d'une baisse de tension. Dans ces conditions,*

*les équipements de LCDE ne peuvent pas fonctionner* », a renchéri le premier ministre.

Au poste de transformation du courant électrique de Mbouono, les techniciens de la société E2C sont eux aussi à pied-œuvre. Ils installent de nouveaux équipements visant l'amélioration et le renforcement de la performance de l'électricité. Les explications du directeur général d'Energie électrique du Congo (E2C) Jean Bruno Danga Adou ont éclairé la lanterne du premier ministre sur les origines réelles des contre-performances qu'accuse cette structure. Le chef du gouvernement a été rassuré quant à la l'amélioration de la desserte de l'électricité à Brazzaville à court et moyen terme. Sur l'origine de l'instabilité de l'électricité, le directeur général d'E2C a informé le premier ministre que la raison fondamentale de ces problèmes réside dans l'existence d'une seule ligne

de transport entre Brazzaville et Pointe-Noire.

Le premier ministre Anatole Collinet Makosso a rassuré la population en ces termes : « *ils ont fait venir des compensateurs statiques qu'ils vont installer. Ils vont installer aussi d'autres transformateurs parce que les premiers sont tellement sollicités et avec les chaleurs de ces derniers temps, ils peuvent lâcher, comme tout appareil chauffé à l'excès (...)* Ils nous ont montré tout ce qui est fait pour ériger le transformateur de relais et installer dans les meilleurs délais les compensateurs. On peut être sûr qu'on n'aura peut-être pas résolu fondamentalement le problème de l'électricité. Mais, on aura au moins repris l'élan que nous avons déjà commencé à obtenir entre 2022 et 2023. Nous nous efforçons de remédier à ces difficultés. Les cadres sont à la manœuvre et nous espérons qu'on arrivera à bout de la situation actuelle »

**Ernest Otsouanga**

Energie

## DES MESURES POUR AMÉLIORER LA DESSERTE DU PAYS EN ÉLECTRICITÉ

**La réunion technique sur l'électricité qui a eu lieu à Brazzaville du 26 au 27 mars 2024 a pris une série de mesures visant à améliorer la qualité de l'électricité et à la rendre pérenne dans la localité de Brazzaville. Ces mesures sont entre autres, la construction de la ligne entre Pointe-Noire et Brazzaville ; la tenue régulière des réunions technico-commerciales entre E2C et la SNEL ; la modernisation et le renforcement des réseaux de distribution de Brazzaville et de Pointe-Noire ainsi que la finalisation des travaux de réhabilitation du barrage hydroélectrique d'Imboulou.**

**C**ette réunion technique arrive à point nommé quand on sait que Brazzaville est en proie à de graves dysfonctionnements en matière de la desserte de l'électricité. La concertation a permis aux cadres du ministère de l'énergie et de l'hydraulique, aux techniciens de l'E2C et aux représentants des sociétés de production de l'électricité au Congo d'examiner de fond en comble, les principales causes des dysfonctionnements de la distribution de l'électricité au Congo. Cet exercice a permis aux techniciens ayant pris part à la réunion technique de déceler les principales causes des black-out à Brazzaville et à Pointe-Noire. Selon les participants, ces anomalies sont à rechercher aussi bien dans l'état défectueux du réseau de

transport de l'électricité entre Pointe-Noire et Brazzaville que dans ce que les techniciens de E2C appellent « *fonctionnement en mode isolé* », c'est-à-dire sans l'appui de la société nationale de l'électricité (SNEL) de la République Démocratique du Congo (RDC). Il faut ajouter à ces raisons, le manque d'entretien permanent des centrales hydroélectriques qui fournissent l'électricité au Congo. A retenir que le Congo n'est actuellement alimenté que par ses propres centrales hydroélectriques avec une capacité de 160 mégawatt au lieu de 230. C'est pourquoi, cette rencontre qui se voulait technique a été une opportunité pour les acteurs du secteur de l'électricité de renforcer leur collaboration, d'échanger et de discuter des



**La défectuosité de la ligne HT, principale cause des perturbations de l'électricité à Brazzaville**

mesures à prendre face aux perturbations récurrentes qui affectent le réseau national. On peut aujourd'hui affirmer sans risque d'être démenti que cette réunion a été à la hauteur des espérances puisqu'au terme de ses travaux un diagnostic conséquent a été posé. Sur cette base, les experts ont formulé 16 recommandations en vue d'améliorer la desserte de l'électricité au Congo dont celles visant l'organisation urgente de la réunion entre E2C et la SNEL afin de rétablir l'interconnexion entre les deux réseaux.

Ce faisant, le Congo pourrait alors stabiliser et retrouver la bonne qualité de l'électricité à Brazzaville et la rendre pérenne. Le compte rendu des travaux lu par Emile Tchakala, conseiller aux stratégies du développement du secteur d'électricité, édifie plus amplement sur la raison d'être de ces recommandations qui sont entre autres : « *la tenue régulière des réunions technico-commerciales entre le E2C et la SNEL ; la finalisation des travaux de réhabilitation de la conduite II de la Centrale d'Imboulou ; l'augmentation de*

*la capacité de la ligne Brazzaville-Pointe-Noire par l'installation des compensateurs statiques ; la construction de nouvelles lignes Brazzaville-Pointe-Noire ; la modernisation et le renforcement des réseaux de distribution de Brazzaville et de Pointe-Noire* ».

Clôurant les travaux, le directeur du cabinet du ministre de l'énergie et de l'hydraulique a exhorté les experts à mettre en pratique les engagements qui ont été pris. Il a indiqué que l'information et les échanges qui ont ponctué cette réunion ont constitué les deux moments importants de cette rencontre. Dans cet optique, il a tenu à saluer le travail exemplaire réalisé, témoignage du dynamisme qui a toujours caractérisé les spécialistes en matière d'électricité. Poursuivant sa déclaration, le directeur de cabinet du ministre de l'énergie et de l'hydraulique espère que les experts apprécieront à leur juste valeur, les engagements pris et qu'ils en feront bon usage pour le plus grand profit et plaisir de la population et de la santé économique du Congo.

Notons que la ligne haute tension entre Brazzaville et Pointe-Noire, vieille de 42 ans ne garantit plus la fiabilité du transport de l'électricité de qualité et de façon pérenne entre ces deux grandes agglomérations du Congo.

**Alexandre Ôgnégné**

Tchikapika

## LES VICTIMES D'UN ORAGE TENDENT LES MAINS VERS LE GOUVERNEMENT

Depuis plus d'une semaine qu'un orage a soufflé sur Tchikapika, détruisant habitations et arbres fruitiers, les appels des victimes restent sans suite. Ces enfants, femmes, hommes dont certains sont du troisième âge passent des moments les plus sombres de leur existence. A l'initiative des ressortissants de ce district, un cahier dénommé « solidarité Tchik » circule pour collecter des fonds pour y parer au plus presser. Mais les contributions n'atterrissent pas au rythme souhaité.

En effet, les sinistrés du vent violent qui a soufflé dans la nuit de lundi 18 mars à 22 heures à Tchikapika dans la Cuvette, continuent d'attendre le secours de l'Etat via le ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire qui tarde vraiment à venir. En attendant, le cahier de solidarité est ouvert chez le député pour la collecte des contributions, en attendant la réaction du gouvernement. Malheureusement, les contributions des fils et filles du coin ainsi que d'autres âmes sensibles, arrivent à un rythme peu rassurant.

Le bilan de cette catastrophe est de 14 ménages touchés, 32 personnes sinistrées parmi lesquelles on dénombre 12 enfants scolarisés, 3 enfants de zéro à cinq ans, une femme enceinte et quatre personnes de troisième âge. Ces hommes, femmes et enfants sont dans une situation difficile puisque, leurs habitations n'offrent plus les garanties de sécurité. En effet, certaines maisons ont



Tchikapika attend son tour

perdu leurs toitures.

La mission d'évaluation conduite par le sous-préfet avec la participation du secrétaire général du district, le secrétaire général de la communauté urbaine, le commissaire de police, les chefs des deux quartiers et le chef de la circonscription d'action sociale signale que, hormis les 14 ménages, la maison de l'administrateur maire et la mairie de Tchikapika sont endommagées. Ce bilan s'est alourdi avec la chute de quatre poteaux du réseau électrique E2C. Pour cela, la mission d'évaluation insiste sur le caractère urgent de la résolution des problèmes enregistrés question d'abrèger la souffrance des victimes dans leur ensemble.

Dans ce rapport, il ressort des circonstances du sinistre et l'ampleur des dégâts, détaille la nature des dommages et les besoins d'aide exprimés par les populations touchées. Il révèle que « les populations de la communauté urbaine de Tchikapika touchées par le

vent violent, lancent un appel à l'aide, demandent aux autorités, aux organisations humanitaires et aux citoyens de se mobiliser pour leur venir en aide et réparer les dommages causés par cette catastrophe ».

Mais leur appel n'est pas encore suivi d'effet escompté. Le ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire qui semble dépassé par la multiplication des catastrophes, n'a pas encore réagi pour soulager tant soit peu ces populations en détresse. En effet, le cabinet de Marie Cécile Mboukou Kimbatsa indique que son chef est dans la partie méridionale du pays pour les mêmes raisons. Comme une mère de jumeaux, lorsque les deux pleurent au même moment, il doit d'abord laver un, puis s'occuper du second. Elle ne peut s'occuper des deux à la fois.

**Henriet Mouandinga**



**PARADOXES**

**PARADOXES**

**PARADOXES**

**PARADOXES**

**PARADOXES**

### ◆ Opération « tumbas »

C'est une opération initiée dans certains quartiers par des habitants ayant constitué des groupes d'autodéfense pour lutter contre les « bébés noirs » qui commettent pillages, viols, assassinats et agressions contre de paisibles citoyens. Cette opération consiste à ligoter, lyncher, lapider et brûler tout « bébé noir » qui est pris au piège par ces groupes d'autodéfense qui croient se faire justice en agissant ainsi. Ces derniers temps, des scènes de vindictes populaires, souvent filmées et mises sur les réseaux sociaux, ont lieu dans plusieurs quartiers de la ville capitale. Le dernier cas d'espèce remonte au 26 mars dernier au quartier Kahunga, dans le secteur du lycée Thomas Sankara où un « bébé noir » a été ligoté, lynché et brûlé vif devant une foule en colère. La population, qui décide de se faire justice, fustige le fait que certains bandits arrêtés sont relâchés sans que la procédure judiciaire n'arrive à terme. Le phénomène de violence urbaine, incarné par les « bébés noirs » est,

en effet, devenu une cause majeure d'insécurité. Ils commettent des forfaits sur la voie publique, dans les domiciles privés, en milieu scolaire. Aussi, les rivalités entre les écuries de ces bandits créent l'insécurité, la psychose, troublent la sérénité des paisibles citoyens. Jadis observée dans les quartiers périphériques, la délinquance juvénile se répand presque dans tous les quartiers de Brazzaville.

### ◆ Des affiches qui salissent les murs et des édifices publics

Des inciviques plaquent des affiches sur les murs des édifices publics, des parcelles et les abribus situés sur les principales artères de Brazzaville. Ces affiches font la publicité des spectacles, des campagnes d'évangélisation, des séminaires et bien d'autres manifestations organisées par des églises chrétiennes. Certaines de ces affiches qui s'y trouvent depuis des lustres ont même changé de couleur, à l'instar de celles qui sont plaquées sur les abribus des arrêts la Gare et SNE au centre-ville où il

n'y a plus d'espace vide. Il en est de même le long du mur de la morgue de Talangaï et de la commune de Ouenzé où banderoles et affiches ont envahi les lieux. On se demande si les promoteurs de spectacles et ces pasteurs et d'autres organisateurs des manifestations paient les droits pour se livrer à une activité qui salit la ville au lieu de l'embellir. Au cas contraire, c'est une niche qui pourrait permettre à la mairie de ravitailler tant soit peu ses caisses et discipliner ces inciviques d'afficheurs.

### ◆ Il est impossible de chasser des démons qui n'existent pas

Un frère a pris soin de loger sa cadette dans une de ses parcelles où elle cohabite avec des locataires. Cette petite sœur fréquente une église dite de réveil et par ses prières souvent nocturnes, elle perturbe le sommeil des voisins. Ces derniers se sont plaints chez leur logeur en rapportant que sa sœur chassait les démons toutes les nuits. Le frère a tenu une nuit à aller vérifier la si-

tuation sur place. Il s'est finalement rendu compte, après avoir suivi les prières de sa cadette, que celle-ci considérait les souris, les cafards et même les moustiques comme étant des mauvais esprits. Le lendemain, il est venu rendre visite à sa cadette et constate que l'insalubrité régnait dans la cuisine. Son aîné lui fit remarquer que sa maison offrait des conditions idéales pour que les souris et les cafards qu'elle prétendait chasser chaque nuit par des prières vivent en toute quiétude tout en lui faisant remarquer qu'elle pouvait prier à voix basse car Dieu n'est pas sourd. Avant de repartir, il lui dit que « les démons les plus difficiles à chasser sont ceux qui n'existent pas. Mes locataires ont besoin de vivre en paix. Au lieu de les déranger spirituellement tu les déranges physiquement contrairement à ce que tu penses ». Cette dernière a retenu la leçon et redoutant une visite inattendue de son grand frère, elle a nettoyé sa cuisine et rangé ses ustensiles. Les souris et les cafards ont disparu sans prière. □

Arts plastiques

## DESTINÉ MBEMBA, ARTISTE PLASTICIEN EN PLEINE IMMERSION

**Il s'est laissé rattraper par ses rêves. Etant gamin, il aimait dessiner. Mais influencé par son entourage, il a été contraint d'abandonner sa vocation au profit de l'enseignement technique. Destiné Mbemba en sort détenteur d'un baccalauréat F3 en électricité, session de 2017. Parallèlement à sa formation académique, il côtoyait les artistes peintres dont son ami d'enfance. C'est alors qu'il rallume sa flamme d'enfance en peinture. Il a su éviter l'oisiveté et s'est imposé dans le monde de l'art plastique où il dit être rattrapé par le destin.**

**A**gé de 29 ans, il a débuté sa carrière par la formation dans l'état avant d'intégrer un centre de formation professionnelle. Il a participé pour la première fois en 2016 à une exposition collective, lors d'une rencontre « Kituandi », qui veut dire vivre ensemble. La deuxième exposition a eu lieu en 2017 à l'hôtel PEFACO de Maya-Maya. Fasciné par ces résultats, il s'est inscrit dans le centre de formation les ateliers SAHM», pour enrichir ses connaissances et compétences mais aussi s'approprier des techniques artistiques. Au cours de cette période de formation, il a participé à deux autres expositions en 2022, à la faveur du 10<sup>ème</sup> anniversaire des ateliers SAHM au mémorial Pierre Sa-

vorgnan de Brazza et en 2023 à l'occasion de la rencontre internationale d'art contemporain (RIAC) à l'hôtel PEFACO de Maya-Maya.

Le sac noir en plastique appelé «ville propre» est le matériel fondamental qu'il utilise pour peindre la société. Le choix du sac noir dit-il, permet de montrer le côté caché de l'homme. Il dessine ses tableaux et peint uniquement sur le sac noir pour lui donner un sens à la vie. «Un tableau reproduit sur un sac noir enrobé de couleur veut simplement dire que malgré le noir, l'homme trouve toujours une issue pour voir la lumière. C'est pourquoi vous remarquerez que le noir est présent sur tous mes tableaux ».

Selon lui, l'art est une vie vécue, une vue de l'esprit, une



inspiration pure, vraie et réelle. « Mes créations s'adaptent très bien aux différents décors qu'ils soient traditionnels ou modernes. Ce domaine n'est pas seulement décoratif. Il exprime les sensations, les sentiments et les réalités humaines ». Et Destiné Mbemba d'ajouter : « dans mes tableaux, je parle très souvent des maux qui minent la société, notamment les problèmes liés à l'insécurité, les violences faites aux femmes, le manque d'eau potable et bien d'autres domaines sensibles qui ponctuent la vie des congolais ».

L'interaction avec le spectateur est essentielle pour lui. Il est important à son sens que la démarche de l'artiste ne soit pas unilatérale, bien que personnelle, elle doit transmettre au lecteur un message, une émotion, un sentiment. « Ce domaine que certains semblent négliger au Congo rapporte bien plus qu'on ne le pense. Les prix des tableaux varient d'un artiste à un autre. J'aimerais donc motiver les jeunes talents envieux et amoureux de cette passion de se lancer, de s'engager pleinement et sérieusement. Le monde de l'art est créatif, évolutif et demande aussi de la perfection », a-t-il renchérit.

Pour s'imposer et se confirmer dans son œuvre, Destiné Mbemba organisera une exposition gratuite en solo le 18 avril 2024 à Mpissa aux ateliers SAHM. « Présenté en solo n'est pas une mince affaire, elle permet de se démarquer aussi des autres », a-t-il conclu.

**Dim-Martie Mizère**



### LE PATRIOTE

**vosre hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinion dans vos kiosques à journaux**

## HUMEUR

### LE JEU D'INJURES

**L**e jeu d'injures est une vieille tradition qui remonte à plusieurs siècles ; tradition à travers laquelle des personnes unies par des liens d'amitié, se taquent chaque fois qu'elles se rencontrent, pour confirmer leur attachement partagé. Dans plusieurs traditions africaines, ce jeu est une forme de salut entre des personnes qui se connaissent et qui entretiennent des relations d'amitié très profondes. Dans ce cas précis, l'injure est simplement la manifestation de la joie qu'ils éprouvent réciproquement, après des mois ou des années de séparation. Dans cette célébration des retrouvailles, les deux amis ouvrent un duel où injures et louanges semblent être les deux facettes d'une même médaille.

Au Congo, ce jeu est pratiqué par quelques communautés du département de la Cuvette, notamment les Akoua et les Ambossi. Ce genre de jeux est aussi observable dans le département du Pool. En fait, les gens ne se sentent jamais aussi proches, les uns des autres, que lorsqu'ils s'insultent. C'est précisément cette intimité qui rend les injures négligeables et non-offensantes.

Dans ce jeu qui implique au minimum deux personnes, la réception du message compte autant que son émission. Pour qu'il y ait réellement jeu d'injures, il faut qu'un contrat tacite soit passé entre la langue qui parle et l'oreille qui écoute, pour établir un distinguo entre l'injure dite ludique et l'injure sérieuse. Dès lors, les injures prononcées par les deux personnes ne sont que de la simple rhétorique pour faire rire et témoigner de l'amitié qu'elles éprouvent, l'une pour l'autre. Ainsi, dans les milieux où se pratique ce jeu, l'injure est différente de l'outrage. A ce titre, elle ne constitue nullement un délit caractérisé par une atteinte à l'honneur de la personne injuriée ou à ses proches. Non ! Ce n'est pas non plus une atteinte aux bonnes mœurs. Ainsi, les différents acteurs de ce jeu usent expressément des injures à travers un langage grossier et ordurier. Car, dans le subconscient de tous, ces injures ne touchent la sensibilité de personne et ne doivent choquer personne.

Outre les aspects de retrouvailles et de salut, l'injure fait aussi partie de l'amusement entre des personnes de même âge ou de même génération qui, souvent se disputent le droit d'aïnesse. A l'occasion, ils reviennent sur de vieux souvenirs ayant marqué un moment de leur vie commune : échec, bastonnade, humiliation... Autant de choses qui n'ont rien de méchant.

Plusieurs éléments peuvent être constitutifs de ces injures ; ce sont par exemple : une simple invective sur un fait banal comme la laideur de l'un ou l'accoutrement de l'autre. Parfois, c'est un terme méprisant qui peut être avéré ou non, juste pour soulever des vagues de rires dans la foule qui observe. C'est ainsi qu'on entend souvent dire : « toi ce vilain homme, comment une femme normale peut-elle t'aimer ? As-tu réellement une femme?... » Dans d'autres cas, l'un des amis peut user d'une expression apparemment outrageante, mais qui n'en est pas une. Une expression non blessante qui ne renferme l'imputation d'aucun fait précis. Chaque fois que l'un des protagonistes se sent acculé, il répond aux injures de l'autre par un autoportrait des plus flatteurs : « tu oses me parler ainsi ? Regarde comment je suis beau, élégant, propre et bien habillé ? » Une bonne manière de dire à l'autre qu'il ne rassemble pas toutes ces différentes qualités. Les injures proférées ne sont que des joutes de jactance, comme on les appelle sous d'autres cieux, pour amuser la galerie. Rien d'autre. C'est tout le paradoxe d'une relation où l'injure n'a pas ou est censé ne pas avoir « l'effet injure ».

**Jules Débel**

Bonne gouvernance

## L'ACI, LE CNTS, LA CRF ET LA RAV DANS LE VISEUR DE LA CNTR

**La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a constaté des dysfonctionnements blâmables dans la gestion de certaines administrations, entreprises et institutions publiques. Pour ce faire, la CNTR compte lancer des audits de compte de l'Agence Congolaise d'Information (ACI), du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) et du compte de la Redevance Audiovisuelle (RAV).**

**A** l'ouverture de la cinquième session ordinaire budgétaire de cette institution qui s'est tenue le 26 mars dernier à Brazzaville, le président Joseph Manafouafoua avait indiqué que la bataille de la transparence et de la bonne gouvernance se gagne sur le terrain et annoncé des audits cette année des comptes de l'Agence congolaise de l'information (ACI), de la Redevance Audiovisuelle (RAV), de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) et du

Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS). Cette session budgétaire de dix jours affiche à son ordre du jour, quinze affaires notamment, l'examen et l'adoption du projet du budget exercice 2024, du projet du programme d'activités 2024, des rapports des sous-commissions techniques, du projet du rapport annuel 2023, révision du règlement intérieur, du rapport financier 2023 à savoir compte administratif et compte de gestion ou compte rendu des activités du

bureau pendant l'intersession, de la CNTR.

Cette session est certes la première de l'année, mais elle revêt un caractère hors pair, à entendre le rapporteur trésorier, Alphonse Oko. «*Nous sommes en session budgétaire qui est le cadre idéal par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de notre institution(...)* Nous ne devons pas perdre l'intelligence de nos visions car, la médiocrité est là où la hauteur cesse », a fait savoir Alphonse Oko. Aussi insiste-t-il, le budget, doit être équilibré pour répondre aux exigences de bonne gouvernance à travers la transparence, la responsabilité et la redevabilité.

Dressant l'état des lieux, le président de la CNTR a relevé que la loi portant code de trans-

parence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques n'est ni connue, ni appliquée par les gestionnaires de plusieurs administrations, entreprises et institutions publiques. Ce triste constat résulte des enquêtes pluriannuelles de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques qui mettent en exergue «*des dysfonctionnements blâmables qui doivent être corrigés en urgence. Il faut aussi prendre des mesures radicales pour supprimer la gangrène* », notamment au sein de l'Agence Congolaise d'Information (ACI), le Centre National de Transfusion sanguine (CNTS), la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) ainsi que dans les administrations décentralisées de Brazzaville gangrenés par ces

dysfonctionnements. A cet effet, la CNTR promet des audits approfondis des trois dernières années, de gestion des comptes de l'ACI, du CNTS, de la Redevance Audiovisuelle (RAV) et de Global access business. La CNTR, fait-il savoir est interpellée par «*l'année de la jeunesse* ». Elle entend identifier et organiser en partenariat avec le Conseil consultatif de la jeunesse, des activités visant la sensibilisation des jeunes sur les concepts de redevabilité, de transparence et de responsabilité dans la gouvernance des finances publiques. Cette initiative s'étendra aux organisations de la société civile, aux médias et aux femmes. Il exhorte les ministères pilotes du basculement du budget de moyens au budget programme, à plus d'efficacité pour la réussite de cette migration de mode gestion de fonds publics qui est appelé à s'étendre à l'avenir dans d'autres départements ministériels.

**Marlène Samba**

### COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITÉ DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

BUREAU  
PRESIDENCE  
CABINET



REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT (SERVICES DE CONSULTANT)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR) se propose de réaliser, en quatre (04) lots des audits financiers pour les exercices 2021, 2022 et 2023 par les services de Consultants (cabinets) sur les comptes des structures ci-après :

**N.B. :** Chaque candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots.

Numéros des lots	Objet du lot
Lot 1	Agence Congolaise d'Information (ACI)
lot 2	Centre National de transfusion Sanguine (CNTS)
Lot 3	Global Access
Lot 4	Redevance Auduivisuelle (RAV)

#### Qualifications :

Le Consultant intéressé doit :

- avoir une expérience confirmée en comptabilité publique et audit financier ;
- avoir un personnel clé ayant une bonne connaissance et des qualifications professionnelles appropriées sur les procédures de gestion des finances publiques.

#### Composition des dossiers des candidatures :

Les dossiers de candidatures comprennent :

- les Cv du personnel clé ;
- les références des missions analogues ;
- l'agrément CEMAC du Cabinet;
- l'agrément du Cabinet l'ONEC-C;
- le RCCM, NIU, Certificat de moralité ou l'attestation de non redevance fiscale exercice 2023 ;
- l'offre technique ;
- l'offre financière.

#### Méthode de sélection

Le Consultant sera recruté selon la méthode de sélection fondée sur la

qualité et le coût (SFQC), conformément aux règles et procédures du code de passation des marchés publics.

#### Lieux de dépôt des offres et retrait des dossiers

Les dossiers sont à déposer au plus tard le 18 avril 2024, à 14h00, au Cabinet du Président de la CNTR, situé à l'immeuble des Conseils consultatifs nationaux, rue des Manguiers, Mpila. Tél 05 504 12 09 / 06 841 91 90. Brazzaville, du lundi à vendredi de 9h00 à 14h00.

#### Inscription

Le retrait des lots valant inscription au registre des candidats est ouvert du 10 au 18 avril 2024 contre versement de la somme de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA par lot non remboursable.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la même adresse.

Fait à Brazzaville, le 21 mars 2024

Le Président

Joseph MANA FOUAFOUA

## Formation

## LES CONCOURS D'ENTRÉE DANS LES ÉCOLES PARAMÉDICALES SUSPENDUS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Les concours d'entrée dans les écoles paramédicales et médico-sociales de Brazzaville, Dolisie, Owando, Pointe-Noire et Kinkala, sont suspendus pour l'année scolaire 2024-2025. Cette décision prise conjointement par le ministère de l'enseignement technique et professionnel et celui de la santé, se justifie par des raisons multiples, au nombre desquelles la qualité des programmes de formation et la qualité de la formation des formateurs.



La suspension des concours d'entrée dans ces écoles paramédicales et médico-sociales dites traditionnelles du pays ne concerne que l'année scolaire 2024-2025 a reprecisé le ministre de l'enseignement technique et professionnel, Ghyslain Thierry Maguessa Ebomé. Cette mesure ne touche pas les autres écoles de même type comme l'Ecole congolaise d'optique et l'Ecole des ambulanciers où rien.

« Dans nos cinq écoles paramédicales, il y a moins de formateurs sortis des écoles de formation professionnelle. Toutes ces raisons ont amené le gouvernement à suspendre la rentrée dans ces écoles paramédicales classiques, le temps de nous permettre de mettre en place les réels programmes, de recruter le personnel formé à la formation de ces futurs infirmiers d'Etat, et aussi d'harmoniser les filières de formation », a signifié le ministre Ghyslain Thierry Maguessa Ebomé.

Créées dans le souci de répondre aux besoins croissants du personnel de santé dans les centres de santé et hôpitaux du pays, ces écoles paramédicales et médico-sociales forment chaque année des milliers d'agents de santé comme les infirmiers d'Etat généralistes, des sages femmes, des techniciens supérieurs en pharmacie, des laborantins et bien d'autres.

Malheureusement, nombreux de ces agents de santé qui

ont pourtant la vie des citoyens entre leurs mains, baignent généralement dans la médiocrité souvent à l'origine des morts évitables. Cela par manque de formation consistante, d'éthique et de déontologie professionnelle. Pour une même maladie, le médicament prescrit par l'infirmier ou le médecin, varie d'un hôpital à un autre, ce qui sème le doute au sein des patients qui ne savent plus à quel saint se confier pour retrouver la santé.

Des compatriotes interrogés à ce sujet, ont largement adhéré

à cette mesure gouvernementale de mettre en place des programmes justes et de recruter un personnel formé à la formation, afin d'éviter désormais des pratiques hasardeuses de ces hommes et femmes en blouse blanche, qui ignorent que l'accueil d'abord fait partie des premiers soins réconfortants du malade dans un hôpital. Il s'agit justement de mettre fin à ces flottements dans nos structures sanitaires.

Gulit Ngou

## Littérature

## «LE COVID-19 ET MOI», TROISIÈME OUVRAGE DU PROFESSEUR NKOUA MBON

Paru le 21 février 2024, « Le Covid-19 et moi », le combat d'un médecin contre le coronavirus est le titre du 3<sup>e</sup> ouvrage du professeur Jean Bernard Nkoua Mbon, présenté au public le 23 mars 2024 à Brazzaville en présence des écrivains et critiques littéraires.

« Plus les heures passaient, plus je m'enfonçais, ce, dans ma galère », ces mots pathétiques qu'on peut lire dans « Le Covid-19 et moi » sont de l'auteur de cet ouvrage de 140 pages, dans lequel le professeur Nkoua Mbon raconte sa contamination au coronavirus et son hospitalisation, qui l'a conduit à la lisière de deux mondes en rivalité quasi permanente : le visible et l'invisible, la vie et la mort.

Une rivalité que les couleurs contradictoires du titre doublement coloré révèlent à première vue. En effet, si le segment « Le Covid-19 » habillé en vert nous fait penser à la nature et représente de ce fait le naturel, le segment « et moi » coloré en rouge, nous ramène aux températures de l'auteur, sa passion, sa colère et l'agressivité d'humeur.

Préfacé par le professeur Grégoire Lefouoba, « Le Covid-19 et moi » s'identifie à un récit à la fois fantastique, psychologique, historique et d'amour. « Quand vous lisez ce livre, vous avez même peur de voir quelqu'un en train de mourir, lui qui était si fort, comme il est dit. Il visite même toutes ses amitiés. Parce que, quand vous êtes



Jean Bernard Nkoua Mbon

en mal santé, vous avez ce que les philosophes appellent la prudence assez torique, ce que les médecins appellent l'hygiène ou la prévention », a expliqué le professeur Grégoire Lefouoba.

La descente aux enfers et le retour à la vie normale font partie des neufs chapitres du livre du professeur Nkoua Mbon qui a eu beaucoup de chances, en échappant à une mort certaine. « Ayant échappé à la mort parce que nombreux d'entre vous m'ont encouragé, parce que de l'au-delà où elle se repose à l'éternité, ma maman, m'apercevant dans ce monde des morts est vite venue vers moi pour me chasser de là, en murmurant à mon oreille ce qui suit : pour le moment, ta place n'est pas encore ici où je suis, donc rebrousse chemin ».

Aujourd'hui, je n'ai plus peur de la mort. Si elle vient, j'attendrai comme elle viendra, parce que j'y ai déjà été, a témoigné le professeur Nkoua Mbon. Pour lui, la pandémie du coronavirus a révélé des insuffisances du système sanitaire congolais qu'il faut corriger. Il a fait des propositions utiles à l'amélioration de ce système.

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

**Service Clients :**  
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassaï en face du Centre Culturel Français.  
 Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
 (+242) 05 590 10 73 • (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires

Opération Jeux africains Accra 2023

## L'ARGENT EST TOMBÉ DANS DES MAINS INEXPERTES

**Depuis un certain temps, il n'y avait que des murmures car, comme on le dit, l'argent n'aime pas le bruit. Mais, tout d'un coup, un message du journaliste Louis Ngami, depuis Accra, a inondé la toile. Une partie de la délégation congolaise aux jeux africains était en abandon à Accra et elle était plutôt attendue pour le 30 mars à Brazzaville.**

**D**ans le groupe se trouvent le directeur général des sports (chef de mission), le régisseur (de quoi?), deux membres du comité national olympique et sportif congolais, huit joueurs de football, sept membres du staff technique, sept membres de la commission médicale et sept journalistes. Le village des jeux étant désormais fermé, ils ont finalement été placés dans un hôtel d'Accra grâce à l'aide du consul du Congo à Accra. Il s'agit là, visiblement, du groupe qui était le tout premier à débarquer à Accra par avion spécial affrété par T.A.C. Mais, apparemment, ils y ont été comme « jetés » pour qu'on n'en parle plus. Un bon débarcas, quoi ! Mais c'est pourtant cela l'organisation à la Congolaise. Car le frottement du diable (argent) attise toujours des convoitises. Et comme l'événement n'avait jamais été réellement préparé, il n'est donc pas étonnant qu'on en arrive là. Tout le monde, dans la décision, veut voir clair et surtout contrôler de l'argent.

Le ministre des sports étant accaparé lui-même par une mission tout aussi importante en France a laissé faire ses techniciens notamment ses plus proches collaborateurs. Ceux-ci, hélas, ont manqué de tact, de méthode et de professionnalisme. Pour preuve, tous les participants aux jeux se doivent de venir toucher leur prime à Brazzaville. Et donc tous ceux qui étaient bloqués là-bas avaient des poches trouées. Dire qu'il y avait un régisseur là-bas. Régisseur de quoi ? Mais au moins les footballeurs ont eu le secours de la Fécofoot.

Il semblerait aussi que le financier qui s'est occupé du dossier depuis l'entame a été dessaisi au dernier moment. Il y a comme des réseaux qui se sont formés et une guerre, qui ne dit pas son nom, est en cours au cabinet du ministre en charge des sports. Mais c'est la réalité du pays. En la matière, la raison du plus fort est toujours la meilleure. Ce reste cependant la conséquence d'un événement très mal préparé



La dernière délégation congolaise quittant Accra

en amont.

### Plein de leçons à tirer

L'ennui dans ce genre de situation, c'est que de manière générale on laisse passer la tempête et on recommence comme si rien n'était. Or, dans ce qui vient de se passer au Ghana, tout serait maîtrisé en cours de compétition. Les programmes des jeux étaient parfaitement connus et compte tenu des programmes des vols depuis Accra, l'organisation du retour de la délégation se ferait sans problème. Et même s'il y avait des extras à payer,

l'argent serait envoyé à temps pour couvrir ces dépenses. Mais là, apparemment, tout le monde est comme surpris. Ces Congolais-là devaient-ils demeurer pour toujours au Ghana ?

C'est clair, il y a eu de l'incompétence et ceux qui en ont fait preuve devraient payer. Car une telle récréation à ne plus finir n'est pas tolérable. C'est l'image du pays qui prend un terrible coup surtout que dans le groupe il y a des compétiteurs (footballeurs) qui doivent aider leurs équipes dans la ligne droite du championnat national ligue 1. Il s'agit là d'un

préjudice énorme.

L'opération Jeux africains Accra 2023 aura été dans son ensemble un échec énorme du point de vue des résultats ainsi que l'organisation. Il aura manqué une politique nationale de préparation de ces jeux. Cette situation ne doit pas passer comme une lettre à la poste. Bien au contraire, il sied d'approfondir la réflexion autour de la question pour que le pays soit désormais mieux représenté sur l'échiquier international.

**Nathan Tsongou**

## Affaire équipements Puma

### DRÔLE D'INTRUSION SUR LE CHAMP DE LA FÉCOFOOT

**Décidément, on n'en finira jamais avec les affaires dans le sport. On était encore sur le blocage d'une partie de la délégation congolaise aux jeux africains d'Accra. Délégation qui, aux dernières nouvelles, était désormais attendue à Brazzaville le 30 mars dernier alors que les jeux sont finis depuis le 23 mars 2024. Mais voilà qu'on apprend qu'une affaire d'équipements sportifs a failli, elle aussi, faire grand bruit dans le pays.**

**I**l se trouve que la Fédération congolaise de football avait conclu avec son homologue du Gabon un match international amical pour le 25 mars 2024 à Orléans (France) dans le cadre de la journée Fifa. Mais, pour la fédération congolaise de football, le contrat avec Macron, relatif aux équipements, était arrivé à terme. Mais compte tenu des délais, elle avait préconisé la reconduction dudit contrat. Ce qui lui donnait le temps de continuer à utiliser le stock d'équipements Macron encore au magasin. Retenu par des tractations dues à l'obtention du visas, Mbemba l'intendant de l'équipe nationale avait dû remettre

à Isaac Ngata, l'entraîneur-sélectionneur, les équipements appropriés fabriqués par la firme Macron.

Mais ô surprise, à Orléans les internationaux congolais s'entraînaient en équipements Puma. Des équipements finalement achetés puis floqués du logo de la fédération congolaise de football, semble-t-il par Younès Tatby (l'entraîneur national de handball), la firme Puma n'étant cependant au courant de rien. C'est ainsi que l'imbroglie s'est installée car la fédération congolaise de football était désormais susceptible d'être poursuivie par Puma pour utilisation illégale de ses équipements. Or, dans les journées Fifa, chaque pays



remplit sur la feuille de match le nom de l'équipementier.

A bien y voir, des intrus ont tenté de s'arroger les pouvoirs de la fédération congolaise de football pour créer une affaire qui allait devenir une affaire

« équipements Puma » et la Fécofoot serait sur le banc des accusés. Mais l'affaire est plutôt complexe. Car Isaac Ngata, en arrivant en France, avait découvert ces équipements déjà façonnés. Et des noms ont été

cités autour de la question dont Aymard Akiana. La pression était faite sur l'entraîneur-sélectionneur pour l'utilisation de ces équipements Puma le jour du match. Alerté, le président de la fédération congolaise de football, Jean Guy Blaise Mayolas, a dû intervenir pour sensibiliser sur les risques d'un tel comportement irresponsable.

Heureusement, lundi 25 mars 2024, l'équipe nationale du Congo a plutôt disputé son match contre le Gabon dans des équipements Macron. Mais c'est une pagaille qui s'organise au moment même où le ministre en charge des sports est en séjour de travail en France. Il serait même passé rencontrer les joueurs et, du côté de la Fécofoot, il est soupçonné d'avoir donné l'argent qui a servi à l'achat de ces équipements Puma. Car qui d'autre en était capable ? Mais quoiqu'il en soit, il est regrettable que le sport devienne un milieu à problèmes, un milieu où le mal est en train de prendre possession des lieux. Dommage !

**Merlin Ebalé**

Saison de football 2023-2024

## ENFIN, UN CHAMPIONNAT NATIONAL QUI PROMET ?

**Ce n'est un secret pour personne, depuis un bon bout de temps pas grand monde ne semblait satisfait de la qualité de notre compétition nationale la plus prestigieuse. Il se disait plutôt trop de choses qui, en fin de compte rendaient le championnat national ligue 1 très peu crédible du fait d'être noyé dans des antivaleurs.**

Il ne se trouvera personne pour nier l'existence dans les milieux du football à l'échelle planétaire des pratiques malsaines. Certaines ont même été étalées sur la place publique en faisant grand bruit. D'autres ont été étouffées tandis que certaines célébrités ont fait les frais de leur implication dans ces choses sales. Et comme cela était parfaitement prévisible, le Congo n'a pas été épargné du moment où certains témoignages après coup révèlent des choses blâmables. L'ennui c'est que ces comportements déshonorants contribuent à enraceriner notre football dans la médiocrité. Nos équipes représentatives sont de plus en plus réduites à un niveau de « faire-valoir » qui ternit chaque jour davantage la réputation acquise dans les années 60-70. Car après tout, de 1960 à 1980, le Congo a gagné la coupe des tropiques, le tournoi des premiers jeux africains, la coupe d'Afrique des nations et la coupe d'Afrique des clubs champions tout comme il a participé à quatre reprises au tournoi final de la coupe d'Afrique des nations en 1968, en 1972, en 1974 et 1978.

Mais à cette époque-là, il était très difficile d'entendre parler de corruption, de trafic d'influence, d'achat de consciences, de truquage ou d'achat de cartons jaunes, etc. L'éthique n'était pas tellement en souffrance comme aujourd'hui. Les championnats départementaux ou nationaux paraissaient bien loin d'être manipulés. Le spectacle était généralement de qualité et le public était en nombre dans des stades.



Le président de la Fécofoot avec les représentants d'Ava sport Events

Autre temps, autres mœurs dit-on. Maintenant, les choses ont considérablement changé. Tout peut désormais s'acheter depuis le carton jaune jusqu'au match en passant par les joueurs, les arbitres et toutes les autres formes de corruption.

### Enfin, un championnat où il n'y a pas tellement de rumeurs

D'habitude, c'est l'occasion pour les arbitres et ceux qui les désignent de se faire les poches. Certains dirigeants, disent être obligés de jouer le jeu afin que leur match soit au moins correctement officié car sinon c'est la défaite programmée avant-match. Mais, à

l'époque, la situation était quelque peu favorable aux équipes nanties capables de « mouiller la barbe » tout au long du sprint final du championnat qui, finalement, était jugé sur une balance truquée. C'est ainsi que prédominait l'hypocrisie où bon nombre de dirigeants, au fond d'eux-mêmes, étaient parfaitement au courant de la supercherie. Car, après tout, la raison du plus fort appartenant à la poche la mieux garnie. Mais Ava sport Events apparaît aujourd'hui comme un bienfaiteur sur plusieurs plans. Non seulement il y a de l'argent frais qui doit être géré selon les normes de l'orthodoxie. En même temps, la peur de la faute est en train de s'installer. Car une énorme pression pèse sur

tous les acteurs. Le moindre dérapage peut être payé cher et cash. Par conséquent, tout le monde ou presque baigne dans la prudence. Mais Ava

sport Events n'est sûrement pas disposé à mettre son argent dans une opération finalement sale et susceptible de ternir son image. Et donc nécessité de se battre à armes égales sans coup de pouce ni passe-droit. C'est donc pour la première fois, depuis fort longtemps, que l'on verra un championnat propre.

Toutefois, il est sûrement trop tôt pour crier victoire car c'est seulement en ce moment que commence le sprint final. C'est le moment de toutes les tentations et on devrait maintenant y placer la loupe détectrice de toutes les ordures. Ainsi, au terme de la dernière journée, on pourra donner une appréciation fiable. Mais, à ce jour, tout paraît encore normal. Chacun joue encore franc-jeu sans pour autant chercher à tricher. Toutefois, avec le temps, certaines sales habitudes qui ont été acquises peuvent resurgir. Donc, grosse méfiance en cette fin de championnat. Aussi, pour l'intérêt de notre football, tous les acteurs sans exception doivent se montrer vigilants.

Merlin Ebalé

### EN BREF

En matchs avancés de la 17<sup>e</sup> journée du championnat nation de football ligue 1, les résultats suivants ont été enregistrés vendredi dernier.

As Juk – Nathalys :	2-1
V. club – Fc Kondzo :	2-1
Ac Léopards – As BNG :	2-2
Cara – As Cheminots :	0-0

## RÉFLEXION

### NÉCESSITÉ DE S'ACCROCHER ENFIN AUX VERTUS DU TRAVAIL

Après Rabat en 2019 et Accra, il y a de cela quelques jours, le Caire sera la prochaine destination en 2027. Le Caire est la ville-capitale africaine qui rappelle un bien triste souvenir. Car en 1991, à l'occasion des cinquièmes jeux africains, le Congo n'avait remporté en tout et pour tout qu'une médaille de bronze, glanée déjà au karaté par Valère Koubikana. Les deux équipes nationales de handball, finalistes quatre ans plus tôt à Nairobi, étaient complètement passées au travers alors que tous les espoirs reposaient sur elles. Depuis, 24 ans durant, le Congo ne savait plus compter que sur la chance et le hasard. Mais en 2015, avec la recherche de l'excellence, il

a été plutôt prouvé que si le Congolais le veut, il peut. Pour une fois il s'est accroché au « plus vite, plus haut, plus fort » comme tous les autres sportifs de haut niveau à travers le continent et la réussite a été au rendez-vous. Et là, pour la première fois, il est allé au-delà des attentes, prenant la sixième place au classement continental. C'est dire qu'avec une bonne dose d'audace, de folie et d'imagination le Congo est capable de hauts faits de gloire. Mais la vérité est que le secret de la réussite dans le sport est effectivement dans le travail. Or, ces derniers temps, les Congolais passent le plus clair de leur temps dans des querelles, des calculs sordides, des discours pour plaire, des détournements et la triche.

Voilà qui fait qu'au moment de s'envoler pour Accra, on s'est finalement rendu compte que ce sport se portait mal et qu'il lui fallait une consultation profonde. Mais comment a-t-on attendu pendant une décennie entière pour s'en rendre compte ? Le comble, c'est que la délégation congolaise a même été la dernière à quitter la terre ghanéenne. Un amateurisme qui ne dit pas son nom. Mais dans trois ans, il y aura les quatorzièmes jeux africains en Egypte. Pourquoi diable ne pas se mettre à les préparer sérieusement à compter de ce jour ? Il s'agit, dès à présent, de se forger des objectifs précis et nobles, de réunir les moyens matériels, financiers et humains qui s'imposent avant de se mettre conséquemment au travail.

En définitive, il est question d'arrêter avec les improvisations, le cafoillage, le hasard et la chance. Les fédérations sportives nationales et la tutelle se doivent de penser ensemble sur un même thème. Comme en 2015, il sied de donner la priorité au Congo. Plus concrètement, il importe d'élaborer un programme à respecter scrupuleusement pour les trois ans à venir. Et cela devrait être opérationnel au terme des prochains jeux olympiques d'été à Paris. Tout ceci doit être organisé de sorte à éviter le fâcheux discours : « il n'y a pas d'argent ».

Mais, pour cela, il sera nécessaire d'éviter d'inscrire toutes les disciplines sportives aux prochains jeux africains. Donc nécessité d'asseoir une organisation reposant sur la méthode, la rigueur, l'inspiration et le discernement.

Georges Engouma